

Actualité suisse

L'offre zurichoise d'emplois à 1000 francs a provoqué une levée de boucliers. La proposition mérite un regard plus nuancé. **2-3**

DOSSIER Succès



La réussite du social est dans le détail

Pour les travailleurs sociaux, de petites transformations dans la vie des usagers peuvent constituer de grandes réussites. Les professionnels estiment d'ailleurs que les succès de leurs activités ne sont pas assez visibles. Articles et témoignages. **4-13**

Chronique juridique

Dans l'administration publique, la réussite dépend de critères différents que dans le privé. Le fonctionnaire est considéré comme un serviteur de la collectivité. **14-15**

Actualité

En situation d'infériorité, le bénéficiaire de l'aide sociale doit pouvoir rendre. Mikhael de Souza applique la théorie de l'anthropologue Marcel Mauss. **16-17**

Chronique du travail

La performance ne doit pas peser sur la santé. Lever le tabou de l'absentéisme c'est améliorer le bien-être au travail, écrit Daniel Cerf. **18**

Social en lecture **19**

Lu pour vous **20**

Courrier des lecteurs **21**

Plume libre

La révision de l'AI vise les économies et la réinsertion professionnelle. Pour la députée Gisèle Ory, l'objectif est difficile à réaliser sans contraintes sur les employeurs. **22**

Social express **23-25**

Agenda **26-27**

L'intégration marque un but

A l'occasion du Mondial, certains médias ont fait de l'équipe helvétique le symbole de l'intégration réussie des étrangers dans notre pays. Les jeunes footballeurs Philippe Senderos, Johan Vonlanthen, Blerim Dzemajli, Johan Djourou ou Valon Behrami, tous d'origine étrangère, sont devenus les héros d'un pays pluriel et bien dans sa peau métissée. Ainsi, pour l'Hebdo, la Nati «témoigne du métissage de la société helvétique, terre d'immigration autant que terre d'asile, qui a dans l'ensemble bien réussi l'intégration des «secondos».



Certains partis politiques et associations ne s'y sont pas trompés. Ils ont eu l'ingénieuse idée de se servir de l'image de cette équipe dans leur campagne en faveur du référendum contre la révision de la loi sur l'asile et les étrangers. Le cas de Valon Behrami est d'ailleurs exemplaire. Cet ex-requérant kosovar débouté, ayant échappé de justesse au renvoi, a permis à la Suisse de se qualifier pour la Coupe du Monde! On ne peut que se réjouir de voir certains clichés populistes dribblés de cette façon. Non, les étrangers ne sont pas tous des profiteurs. Oui, ils peuvent contribuer à la richesse de notre pays et leurs enfants porter haut les couleurs de la Suisse.

Mais peut-on ériger, comme l'a fait la presse, le football en étendard de la réalité sociale? Souvenons-nous du Mondial 1998. Les Français remportent la victoire. L'émotion est à son comble. A l'unisson, les médias font de cette équipe «black, blanc, beur» le symbole d'une France multiculturelle et fraternelle. Et qui gagne. Zidane devient l'icône d'une intégration réussie.

Huit ans après, l'euphorie est bien terminée. Les événements de novembre 2005 ont montré une société malade de sa ghettoïsation, incapable d'intégrer certaines populations d'origine étrangère. Bref, pour bien des analystes, le triomphe de Zizou, Thuram et les autres, fut un beau trompe-l'œil. La société n'est pas toujours aussi accueillante et démocratique qu'un stade de foot. «Dans le football, et dans le sport en général, ce sont les gens qui ont du mal à s'intégrer par les voies normales qui vont voir dans le sport un élément de promotion individuelle ou collective»*, explique le sociologue du sport Patrick Mignon.

Bien sûr, la réalité sociale de la Suisse n'est pas tout à fait celle de la France. Et puis ne soyons pas trop défaitistes. Espérons que l'image des footballeurs de la Nati serve réellement de modèle pour notre société. Et qu'en déposant leur bulletin dans l'urne en septembre prochain, les Suisses se souviendront des belles émotions que leur a procurées l'équipe multicolore de Köbi Kuhn. Ne laissons pas échapper de futures victoires en jouant sur la défensive. ■

Laurent ASSÉO

* Entretien du 17 juin 2005 dans www.footcitoyen.org.

Prochain dossier
L'asile à vide

Les jobs à 1000 francs ne sont pas la panacée mais ...

La création à Zurich d'«emplois à salaires partiels» a fait couler beaucoup d'encre. But avoué de cette initiative fustigée par les syndicats : réduire les coûts sociaux tout en offrant un accès au travail

Lorsque la directrice du département des Affaires sociales de Zurich a présenté, en septembre dernier, son projet d'emplois à salaire partiel, un spectaculaire raccourci journalistique s'est répandu comme une trainée de poudre : «Zurich crée des Jobs à 1000 francs». Et la Verte Monika Stocker de récolter des volées de bois de la même couleur. Arnaque, scandale, dumping et pressions sur les bénéficiaires de l'aide sociale qu'on envoie travailler dans des déserts syndicaux, telles ont été quelques-unes des critiques émises contre ce système de rétribution sociale. Les syndicats, les premiers, ont levé le poing – UNIA, SSP, USS – pour rappeler que le travail a un prix et que des salaires indignes, tirant les autres vers le bas, menacent aussi les conventions collectives. Il n'empêche, le programme est en route. Il vise, à terme, la création de 550 emplois à salaire partiel.

Fin mai, 83 personnes étaient assignées à ce programme sur le second marché du travail, zone floue où devraient en principe se développer des métiers nouveaux, qui ne concurrenceraient pas le marché privé. Car les patrons en place ne pourront pas engager à moindres frais, c'est là une interprétation ou un premier malentendu que tiennent à corriger les Services sociaux zurichois.

Ils en soulignent trois autres. D'abord, les 1000 francs ne représentent pas le salaire offert, mais le complément versé par les services sociaux pour un travail rétribué entre 1600 et 3200 francs, selon la productivité de l'intéressé – donc au mérite. Ensuite, n'entre en ligne de compte qu'une petite catégorie de bénéficiaires potentiels, puisque Zurich active par ailleurs de nombreuses mesures d'insertion différentes, programmes d'emplois temporaires, d'occupation, d'emplois qualifiants, stages divers et autres bilans personnels. Enfin, accepter un emploi à salaire réduit ne serait pas une obligation. Le département zurichois rappelle cependant qu'il attend de personnes à l'assistance, mais aptes au travail, des contre-prestations dans lesquelles entre évidemment cette sorte de mesure. La spécificité de Zurich est de construire sa stratégie d'incitation à l'emploi au moyen d'une panoplie très étendue, bonus et malus à la clé.

Investir dans des entreprises sociales

Genève possède, dans son administration, des programmes d'occupations temporaires qui permettent le renouvellement du droit aux indemnités chômage. Rien de tel à Zurich avec les emplois à salaire partiel : leur durée n'est pas limitée. Objectif avoué : des économies pour les services sociaux, qui ont prévu pour ce programme un budget de 6,6 millions de francs, mais comptent bien, à terme, récupérer une partie de la mise. Le plus difficile reste à faire : mettre sur pied d'ici à fin 2006 un organisme responsable, en collaboration avec des partenaires privés, pour imaginer de nouveaux métiers, dans de nouvelles entreprises sociales qui ne marcheraient pas sur les plates-bandes de l'économie traditionnelle.

Actuellement, les 83 personnes recrutées à Zurich travaillent dans le tri et le recyclage de matériel électronique, dans une entreprise de nettoyage de graffitis... et dans la fabrication, pour la ville de Zurich, de cercueils standards (qu'elle importait jusqu'ici de Pologne). Cette activité a déjà suscité des réactions, notamment de la part de deux conseillers UDC de la ville, qui, dans une interpellation déposée en mars dernier, ont dénoncé le risque de concurrence déloyale.

Entre temps, les services sociaux de la capitale économique de la Suisse ont conclu un partenariat avec l'association catholique Caritas pour caser une douzaine d'autres emplois à salaire partiel dans un marché ouvert depuis le 1er juillet à Zurich-Oerlikon, sur un modèle existant dans onze autres villes, pour une clientèle qui doit se débrouiller avec le minimum vital.

Pour ce marché, les services sociaux appliquent leur nouvelle stratégie. Elle consiste non seulement à compléter les salaires à raison de 1000 francs par mois et par personne, mais aussi à contribuer au financement des infrastructures et des coûts d'exploitation. Soit au total, 417 200 francs promis sur deux ans. La création d'entreprises sociales sera encouragée de la même manière. Avec pour objectif de les consolider afin qu'elles s'ancrent à terme dans le marché normal. Et dans le public.

C'est St-Gall qui a commencé

Les jobs à 1000 francs de Zurich sont bruyamment arrivés dans le paysage social, bien qu'ils n'y soient pas nouveaux : St-Gall était déjà sur cette piste, avec une entreprise sociale, la Fondation pour le travail. Elle occupe 220 personnes au nettoyage de pièces métalliques, au tri et recyclage d'appareils électroniques, à des travaux d'emballage, d'horticulture, de nettoyage d'appartements ou de démolition. A 1000 francs par mois pour un 50%, à 3400 francs maximum pour un 100%. Pour le minimum vital, les services sociaux mettent la différence. La ville a soutenu la fondation à raison de 2 millions de francs l'an passé. Dans le but d'économiser plus tard.

Caritas à Zurich n'innove pas non plus : en Thurgovie, la même association a créé vingt emplois avec un programme d'intégration développant des champs d'activité semblables et des salaires compris entre 500 et 2500 francs. Décidément, le second marché de l'emploi, en Suisse alémanique, croît et multiplie aux antipodes des droits et aspirations syndicaux, pour soulager les budgets sociaux. «Sur le papier, ce genre d'offre est un scandale, mais mon sentiment est ambivalent», nuance Pierre Ammann, directeur de Regenove à Tramelan, dans le Jura bernois. Cette entreprise du Centre Social Protestant propose du ramassage, du recyclage, de la réparation et de la vente de matériel. Elle dispose de 65 places pour des personnes envoyées par les Offices régionaux de placement. A Regenove, passent ainsi quelque 450 personnes par année. «Il faut être pragmatique et considérer la quantité de gens qui sont dans cette situation. Soit on se



Regenove propose des conditions semblables à celles d'un marché normal, avec de vrais chefs d'ateliers

voile la face, soit on trouve des solutions. Les jobs à 1000 francs, ce n'est évidemment pas la panacée, c'est discutable. Mais il faut faire des expériences. L'important n'est pas tant le prix auquel on les paie, que le sens qu'on leur donne».

L'inégalité dans l'aide

L'expérience menée par Regenove avec son service de ramassage peut apparaître plus scandaleuse encore, admet Pierre Ammann. Et pour cause: ces travailleurs sont payés... zéro franc pour un 60%! Ce sont des bénévoles, des bénéficiaires de l'aide sociale, mais que personne n'envoie, ni n'oblige. Des volontaires, désireux de retravailler à n'importe quel prix, et ici, à l'évidence, au seul prix du sens. En échange de leurs services, Regenove leur offre un encadrement socioprofessionnel, un soutien logistique et humain qu'ils avaient perdu à la fin de leur délai-cadre, une aide pour reprendre leurs recherches, un vrai horaire, astreignant, qui donne une visibilité à leur travail. «Zurich connaît un système à paliers multiples que nous n'avons pas ici, où rien n'est prévu pour un seuil très bas», souligne Pierre Ammann. Aux autres, donc aux personnes envoyées par les ORP, Regenove peut proposer un programme d'évaluation, des emplois qualifiants avec un module de formation continue, des cours professionnels. Bref, des conditions semblables à celle d'un marché normal, avec des chefs d'atelier qui se comportent en chefs d'ateliers. Voire comme des mentors.

«Dans l'idéal, il s'agirait d'amener toutes les personnes, quel que soit leur âge, au niveau de formation auquel elles peuvent accéder». C'est

ainsi que Regenove fait des expériences, avec les moyens du bord. Autres lieux, autres pratiques: l'égalité dans l'aide et dans la possibilité d'accéder à une mesure d'intégration n'existe pas. Les directives de la CSIAS pour inciter les communes à favoriser de telles mesures augmentent le nombre de programmes, pas forcément leur qualité. «Largement insuffisants et souvent inadéquats», parfois intrusifs, ils incitent «certains professionnels à se transformer, à partir de la marge d'appréciation qui leur est nécessairement attribuée, en instances morales toutes-puissantes», critique un dossier publié par l'Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale. «La logique d'activation se marie mal avec le droit à l'aide». Et l'étau se resserre sur l'individu, prié de construire des projets et de faire des bilans dans une société de plus en plus sélective, exigeante. Le travail, insiste pourtant la Ville de Zurich, est *le* facteur d'intégration par excellence, *le* garant de *la* solidarité, la sécurité sociale. A salaire partiel, à 1000 francs, à 1 euro comme en Allemagne (avec un supplément de 1 € par heure travaillée pour les personnes assistées), à zéro franc, peu importe? Dans le pire des cas, avec au moins un bonus de «sens». ■

Françoise BEELER



Donata Lucchini, assistante sociale au Centre d'information sociale de l'Hospice général.

Définir des critères réussite *urbi et orbi*

sommaire

- ▶ Le sentiment de réussite naît parfois d'un détail 5-6
- ▶ Les travailleurs sociaux sont-ils étouffés par la modestie ? 7
- ▶ L'amour, «botte secrète» du travailleur socialfi 8-9
- ▶ La parité filles-garçons, gage d'une animation réussie 10
- ▶ La vie en vert pour sortir des toxiques 11
- ▶ La Tuile: 50 000 nuits pour des Hommes sans toit 12
- ▶ Accueil des étrangers: le Bas-Valais montre l'exemple 13

Il faut mesurer la qualité de la prestation sociale apportée à l'usager et non la qualité de la relation d'aide. C'est ce que suggèrerait il y a peu dans ces colonnes la chercheuse Véréna Keller, mettant ainsi le doigt – de façon un brin provocante – sur une question lancinante posée à ces métiers: comment évaluer leur réussite?

Notre dossier montre d'abord que la notion de succès, et ses critères, ne reposent pas sur une vision unique. Voilà telle personne qui, après des années d'errance, accepte finalement de remplir une demande AI. Ce geste peut constituer une victoire, voire un premier pas vers une réinsertion. Mais, compte tenu des endettements publics, il n'est pas sûr que cet événement soit compris de la même façon par le politique (ou le public). Le premier attend d'abord du travailleur social qu'il produise de la réinsertion sociale et professionnelle. Certes, l'assistant social, l'animateur socioculturel, l'éducateur, tirent à la même corde. Mais ils mesurent l'effet de leurs actions sous des angles particuliers. Ils s'intéressent aux faits et gestes du client, qui démontrent une amélioration *relative* par rapport à une situation critique. Ainsi, le travailleur social peut-il ressentir un vif sentiment de réussite si, à

partir d'une situation apparemment sans issue, il observe chez l'usager un geste qui prouve que la personne se déplace dans le «bon sens», même à petits pas. Mais qu'est-ce exactement ce bon sens? Il reste à objectiver cette notion et à la faire partager *urbi et orbi*. C'est le travail qui a été en partie conduit par les institutions qui œuvrent dans les dépendances, avec la démarche qualité QuaThéDa. Les cadres de l'aide sociale, quant à eux, mesurent intuitivement la «force» de leurs assistants sociaux. Telle assistante sociale «a de la bouteille». Elle connaît très bien le réseau social et économique du canton, se débrouille correctement avec l'informatique, fait preuve d'écoute et d'empathie, tout en n'hésitant pas à recadrer un client, etc. Toutes choses restant égales, son porte-feuille de dossiers sera statistiquement «meilleur». Il comprendra probablement des usagers qui se sentent peut-être un peu mieux et qui utilisent plus volontiers cet appui pour reprendre contact avec eux-même et le monde. «Nous obtenons des réussites, mais il faut trouver un moyen de les rendre visibles», appellent donc certains travailleurs sociaux interrogés dans ces pages. On les comprend. ■

Stéphane HERZOG

Le sentiment de réussite naît parfois d'un détail

Pour les travailleurs sociaux, de petites transformations dans la vie des usagers peuvent constituer de grands succès.

« Si une personne, qui est très isolée, arrive à nouveau à s'ouvrir, à ne plus consommer de médicaments et à mieux s'occuper de ses enfants, c'est une réussite pour nous, même si elle ne parvient pas à trouver un travail », explique Anne Goehner, coordinatrice de l'association SOS Femmes à Genève, qui s'occupe de la réinsertion de femmes souffrant d'isolement psychosocial et de prostituées. A écouter les travailleurs sociaux, l'issue positive de leur travail n'est donc pas obligatoirement la réinsertion professionnelle. Ni forcément, osons le dire, la sortie totale de l'aide sociale.

« La réussite pour moi, c'est quand la personne bouge, quand elle travaille à un changement par rapport à elle », estime Christiane Tschopp, assistante sociale au Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS)⁹, à Genève. La réussite est d'abord décrite par les professionnels comme une mise en mouvement dans la vie ou dans la tête de leurs usagers. Une telle dynamique ne peut s'enclencher que si un véritable lien se crée entre le travailleur social et l'usager. Pas d'aide efficace, donc, sans un minimum de compréhension et de confiance réciproques.

« Ce qui m'indique que l'aide fonctionne bien, c'est déjà que l'entretien est confortable pour l'usager et pour moi, explique Beatriz Bolz, assistante sociale dans un Centre d'action sociale et de santé (CASS). L'entretien se déroule bien, lorsqu'une personne est en mesure d'écouter ce que j'ai à lui communiquer et que je suis à mon tour en mesure d'écouter ce qu'elle veut bien me dire ». Surtout, le fait qu'une personne initie elle-même une démarche à suivre constitue un signe majeur d'une possible issue positive de l'aide.

Les gestes spontanés

Beatriz Bolz se félicite, par exemple, qu'un jeune homme, qui suivait un traitement à la méthadone assez lourd, se soit mis spontanément en contact avec une association pour une activité bénévole. « Il est venu en disant : *c'est super, j'ai besoin d'une structure, d'un horaire*. Son envie de mieux

s'intégrer socialement et de gérer son quotidien était ainsi manifeste.

Au RMCAS, Christiane Tschopp constate que certaines personnes finissent par proposer elles-mêmes de racheter une partie de leurs dettes. « Elles me disent, d'accord, j'y consacre 150 francs par mois. Elles n'arriveront peut-être jamais à régler entièrement les sommes dues, mais vous ne vous rendez pas compte à quel point les gens sont transformés par cette démarche. Ils sont plus souriants, ils prennent peut-être un peu moins de médicaments ». Ainsi, dans bien des cas, on est très loin de la réinsertion professionnelle, « mais on ne peut pas trouver de travail quand on a plein de dettes, qu'on ne répond pas au téléphone et qu'on n'ouvre pas sa boîte aux lettres ». La réussite du travailleur social est donc d'amorcer un mouvement dont l'issue sera peut-être un jour une remise au travail, mais c'est sans garantie.

Mobiliser les ressources avec réalisme

« L'effort de mobilisation des ressources personnelles, si minimes soient-elles dans certains cas, reste notre objectif premier », défend d'ailleurs SOS Femmes. Sa coordinatrice rappelle que le travailleur social doit placer « la barre de réussite » d'un usager en fonction de ses ressources (sa formation, son état psychologique, etc.) et de son potentiel de développement. A cet égard, « tout l'art du travailleur social est d'être juste » quant aux attentes qu'il peut avoir. Si le professionnel exige trop d'une personne, il risque de saborder la relation et d'engendrer des déceptions. Mais il s'agit en même temps d'aider l'usager à valoriser l'image qu'il a de lui-même. Le regard du travailleur social doit donc se différencier du point de vue souvent stigmatisant de notre société sur l'échec, estime Beatriz Bolz. « Dans notre culture judéo-chrétienne, nous sommes orientés en priorité à regarder les manques, les faiblesses. Traditionnellement, le travailleur social va se demander ce qu'il doit faire pour combler tous ces manques, ce qui le met dans une situation impossible. La seule chose à changer est son propre regard ».

Certains professionnels n'ont pas peur de recourir à la méthode Coué. Valoriser les individus et les aider

sans juger sont les valeurs cardinales défendues par Joël Sommer, travailleur social hors murs genevois, qui œuvre en faveur de l'insertion d'adolescents en échec scolaire ou professionnel. «On met une ponceuse dans la main d'un jeune et on se rend compte que son comportement change parce que cela lui plaît. Il découvre qu'il sait retenir une consigne. Il apprend à faire le bon geste et du coup son image est valorisée. N'est-ce pas là l'essentiel de notre travail?»

Les petits changements

Anne Goehner estime qu'il est parfois presque plus dur d'arriver à de petits changements pour quelqu'un qui a peu de potentiel que de parvenir à de grandes améliorations pour une personne qui en a beaucoup. Ainsi la réussite d'une aide est-elle toujours relative à la situation initiale des usagers et à la gravité de leur problématique. Vues d'un œil extérieur, les améliorations de certaines personnes apparaîtront comme infimes, alors qu'elles seront vécues comme très importantes par les professionnels impliqués. Ainsi va la relativité du travail social et la difficulté qu'il peut y avoir à communiquer à son sujet.

Anne Goehner : «Une femme qui souffrait de graves troubles psychiques, a pu quitter un centre spécialisé pour aller dans un appartement protégé. Cela a pris huit mois de travail. Pour elle, il s'agit d'une modification d'autonomie complète, mais si on veut mesurer le degré de réinsertion, on n'a pas changé de palier».

Christiane Tschopp se souvient d'une femme qui était au RMCAS depuis de nombreuses années. Elle avait de gros problèmes psychiatriques, mais refusait de voir un médecin. «J'ai travaillé plus d'une année pour qu'elle accepte de déposer une demande à l'Assurance invalidité (AI). Pour finir, j'ai rempli la demande d'AI avec elle, nous avons vu son médecin plusieurs fois, nous avons pris le tram ensemble et c'est elle qui a donné l'enveloppe de sa demande au guichet du service adéquat. Pour moi c'est une réussite, lorsque je pense à toute l'énergie qu'il nous a fallu pour en arriver là».

«Le passage de l'assistance à l'AI peut être vécu comme une forme de réinsertion sociale réussie ou au contraire comme un échec, selon les représentations que les usagers se font de l'AI», explique Isabelle Csupor, sociologue. Chez certains usagers, «une décision favorable de l'AI est vécue comme réparatrice, du fait que la personne est enfin reconnue comme malade», précise cette chercheuse qui enseigne à la Haute école de travail social de Genève et travaille aussi au sein de l'Hospice général. Alors que pour d'autres, l'assistance les maintient dans une ambiguïté quant à leur statut, et l'entrée à l'AI apparaît comme stigmatisante et renforce leur sentiment d'inutilité sociale. Le passage est vécu alors comme désaffiliant.

Résultats spectaculaires

Les professionnels le ressentent au quotidien : il existe souvent un fossé entre leurs satisfactions subjectives et les attentes de la société. Mais le but

final – la réinsertion sociale et professionnelle des usagers –, outre qu'il ne dépend pas uniquement de leur bonne volonté, est parfois réalisé lorsque les demandes portent sur des éléments qui peuvent sembler être des détails.

Quelques usagers en grande difficulté retrouvent en effet du travail. Leur parcours est parfois spectaculaire. Christiane Tschopp se souvient d'un homme toxicomane, âgé de 32 ans, qui détenait tout de même un CFC en infographie. «Il était sous méthadone, mais prenait d'autres produits. Son état était épouvantable. A un certain moment, je lui ai dit que je n'en pouvais plus. Il ne faisait pas de contre-prestations. Je l'ai mis au pied du mur : «Soit vous choisissez cette vie-là, mais je ne vais plus vous garder dans ces conditions, soit vous changez». Et il a fait quelque chose d'invraisemblable : il s'est enfermé un mois chez lui. Il a décidé qu'il ne voulait plus de méthadone, ni aucun autre produit. On l'a envoyé ensuite dans un centre spécialisé. Il a finalement trouvé du travail dans sa branche. C'est vraiment un miracle...»

Un job au bout de la route

Comme chacun sait, les personnes sans formation et âgées de plus de 50 ans ont une peine énorme à trouver du travail. Et un long passage au chômage, puis à l'assistance, n'améliore pas les choses. «On sait très bien, estime Christiane Tschopp, qu'en général les personnes approchant la soixantaine ne retrouveront plus de boulot, il ne faut pas se leurrer. C'est encore plus vrai pour des personnes qui sont arrivées au RMCAS en 1995¹⁾ et qui n'ont donc plus travaillé depuis 1990».

Pour certains de ces usagers, une amélioration de leur état exige qu'ils renoncent à trouver un emploi. «Il faut parfois passer par le deuil du travail pour que d'autres perspectives s'ouvrent. C'est le paradoxe», estime Anne Goehner. Et de citer l'exemple d'une femme de 55 ans, qui cherchait activement du travail depuis 3 à 4 ans, mais en vain. La coordinatrice de SOS Femmes lui conseille donc de s'engager dans des activités qui la sortiront de son isolement et lui procureront un mieux-être. «Elle s'est concentrée sur son jardin potager dans des jardins familiaux, où elle a été engagée par la buvette», raconte Anne Goehner. «Ce n'était pas un travail sur toute l'année, mais sur six mois par an. Voilà, elle a trouvé son petit créneau, en faisant le deuil d'une activité standardisée». ■

Laurent ASSÉO

1) Les chômeurs en fin de droit à Genève ont droit au RMCAS, un revenu versé par l'Hospice Général et qui peut être complété par une allocation d'insertion. En contrepartie, le chômeur s'engage à exercer à temps partiel – au maximum 20 heures par semaine – une activité d'utilité sociale ou environnementale.

2) année de la fondation du RMCAS.



©Didier Jordan

Amélie Cittadini, assistante sociale à l'Hospice général, lors d'une visite au domicile d'une personne âgée.

Les travailleurs sociaux sont-ils étouffés par la modestie ?

Trop modestes, les travailleurs sociaux ? Certains le pensent. « Culturellement, l'assistant social n'a pas l'habitude de dire ses réussites. Mais moi, je les assume, il est temps de changer d'attitude », ose Beatriz Bolz. Cette assistance sociale aimerait d'ailleurs rectifier l'un des passages de la charte institutionnelle de son institution, l'Hospice général. « Autonomie, intégrité, modestie orientent le savoir-être des acteurs institutionnels, lit-on. Moi, j'enlèverais le terme modestie ».

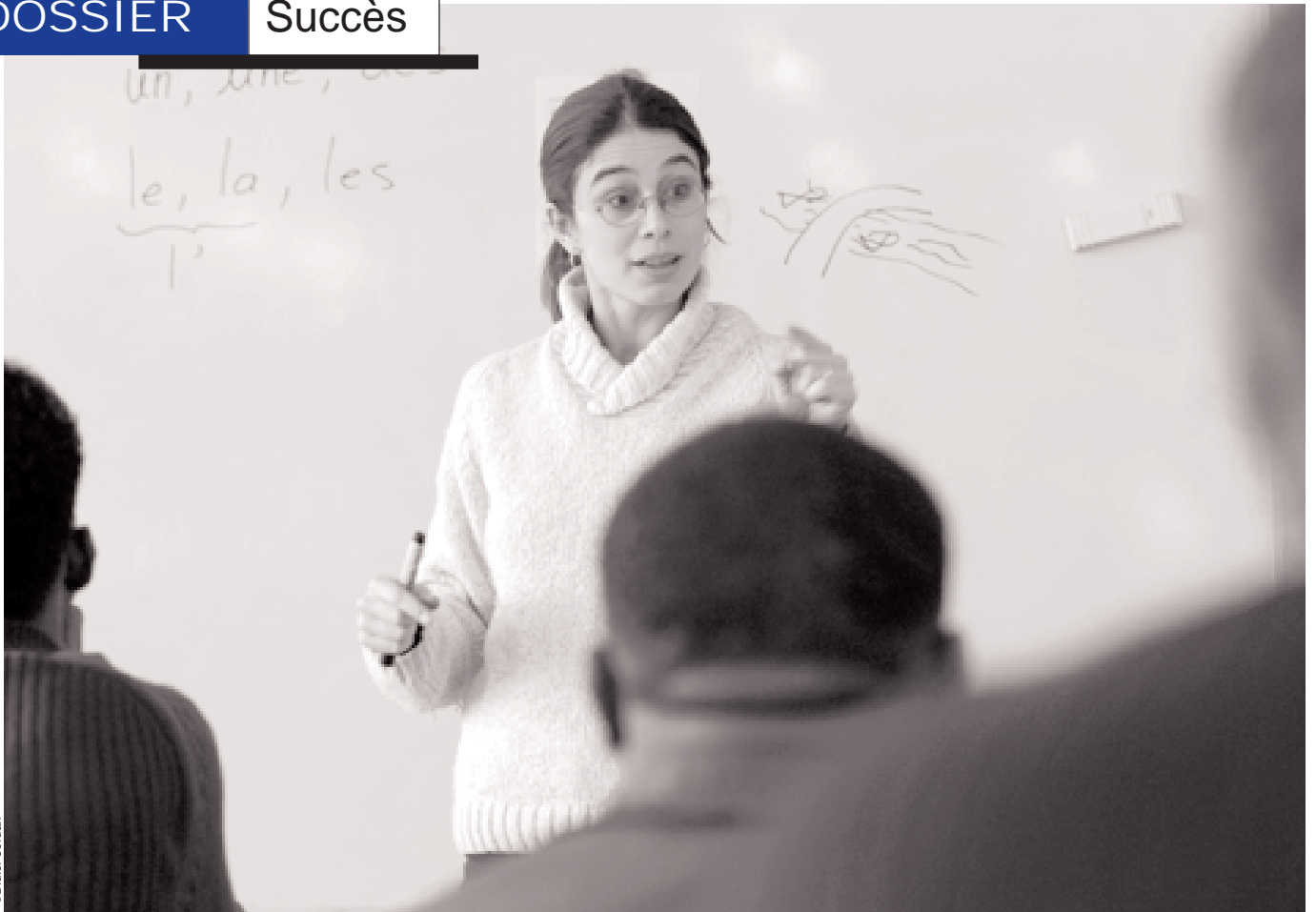
Anne Goehner, coordinatrice de SOS Femmes, de renchérir : « Je pense qu'il existe une immense fausse modestie chez les travailleurs sociaux. Nous n'osons pas dire que le principal outil c'est nous-même. Cela devrait être plus reconnu dans l'identité du travail social, alors que c'est très reconnu dans l'identité du psychanalyste ». Elle estime que l'alchimie particulière propre à chaque relation d'aide n'est pas assez partagée entre collègues.

Certes, le téléphone arabe fonctionne. Et dans les services sociaux, la nouvelle d'un client qui a trouvé du travail circule. Il n'empêche. Un manque de communication et de verbalisation se fait ressentir chez les travailleurs sociaux. Ne faudrait-il donc pas mettre en exergue dans les statistiques de l'aide sociale les résultats obtenus afin de les rendre visibles hors-institution ? « Dans les statistiques que nous devons remplir chaque année, on note les difficultés rencontrées et les manques. Ce qui est juste. Mais il n'y a rien sur ce que nous avons fait, et comment la personne est sortie de l'aide », s'indigne Beatriz Bolz.

« Qu'est devenue la personne une fois sortie de l'assistance ? Rien ne relaie cela, notre action tombe dans le vide, tant et si bien que je me demande si ce sujet intéresse vraiment ». Joël Sommer, travailleur social hors murs à Genève, constate avec regret que les institutions sont surtout préoccupées par le nombre de dossiers que les professionnels ont à traiter. « On est beaucoup dans les fromages et tableaux Excel. Les réussites et ce qui fait sens dans le travail social échappent totalement aux statistiques », estime-t-il.

Au Canada, pays qui apparaît comme précurseur en matière de travail social, certains professionnels n'hésitent pas à afficher les succès de leurs activités. Ainsi, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) propose-t-elle sur son site internet (www.casw-acts.ca) des « Histoires des réussites de travailleurs sociaux ». On peut y lire ceci : « Les travailleurs sociaux participent souvent à du travail créatif et novateur qui se traduit par des résultats positifs. Voici des histoires (...) racontées par des travailleurs sociaux de partout au Canada qui décrivent les réussites et les innovations dans la pratique du travail social. En diffusant ces histoires, l'ACTS espère faciliter d'autres innovations et célébrer la pratique du travail social de nos collègues ». Dont acte. ■

L.A.



©Dider Jordan

Cours de français donné dans le cadre des Ateliers de formation (Hospice général) destinés aux requérants d'asile.

L'amour, «botte secrète» du travailleur social

Dans les moments de rupture, l'aide sociale apporte de l'argent. La qualité du contact entre le professionnel et l'utilisateur favorise nettement la réussite d'un projet. Récits d'anciens bénéficiaires.

Témoignage

Julie*, habitante de Genève, a passé trois ans à l'aide sociale. Mère seule avec enfant à charge, elle a dû batailler pour retrouver une stabilité professionnelle et sociale.

«J'ai connu l'aide sociale il y a huit ans. Je vivais en couple, sans emploi, avec un bébé, et nous étions hébergés chez des amis, à Genève. Recourir à l'assistance n'a pas été un geste facile, mais c'était la seule solution pour moi de faire de l'ordre dans mon existence. La première assistante sociale qui s'est occupée de mon dossier pensait que je voulais profiter de l'aide sociale, que je ne voulais pas travailler... Nos

rapports se sont construits sur cet a priori, ce qui a été une source de difficultés.

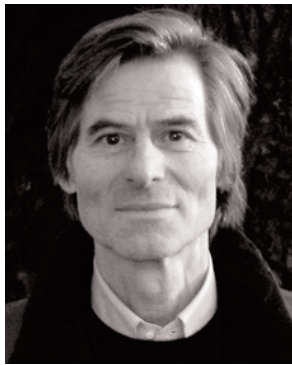
«Après la séparation avec le père de mon enfant, j'ai été contrainte de déménager et mon dossier a été repris par une autre personne, avec qui j'ai tout de suite sympathisé. Elle montrait beaucoup de compréhension à mon égard. La confiance s'est vite installée. Son comportement était presque maternel, mais non jugeant. Et son dynamisme me motivait. Elle n'était pas là seulement pour me remettre le chèque. «Cette assistante a bien réussi à me cerner et à m'aiguiller, notamment vers F-information (association genevoise d'information et de soutien à des femmes en difficulté : ndlr), où j'ai suivi des séances avec une psychologue autour de problèmes de violence que j'avais connus avec le père de mon enfant.

«L'année suivante, j'ai pu m'inscrire au chômage. Cela m'a permis de suivre une formation de secrétaire

médicale. L'appui du service social a été précieux, car les cours se déroulaient à Lausanne et mon assistante m'a aidée à obtenir une bourse pour faire accompagner mon fils à la crèche. Cette formation m'a redonné un peu confiance. Mon assistante a été très contente. Pour elle, c'était aussi sa réussite. J'ai ensuite retrouvé un emploi stable. Ce n'était pas le travail de rêve, mais il m'a permis de regagner l'estime de moi-même. Les gens vous respectent et vous apprécient davantage quand vous travaillez.»

* Ce prénom est fictif.

Témoignage



Jacques Henriod dirige l'établissement pédagogique de Pierre-Grise, à Genève, qui accueille des enfants âgés de 4 à 12 ans présentant de graves troubles de la relation et du comportement.

Il a lui-même été placé dans cet établissement, à qui il doit beaucoup.

«J'avais dix ans lorsque j'ai été placé à la Maison de Pierre-Grise. Mes parents n'avaient pas les moyens financiers pour élever leurs six enfants.

«La maison était dirigée par un couple, François et Odette Schlemmer, qui ont beaucoup marqué ma vie. J'ai eu la chance de les rencontrer. Ils ont été les tuteurs de résilience de ma vie, comme dit la théorie. Je ne savais ni lire ni écrire, mais grâce au soutien et à la persévérance du directeur, j'ai réussi, en cinq ans, à rattraper dix ans d'école. Cela m'a permis d'entrer au collège.

«Après une décennie passée dans cet établissement, situé en campagne, j'ai décidé que le moment était venu de quitter ce que je considérais alors comme mon foyer familial. Je me sentais très motivé, armé d'une persévérance apprise à Pierre-Grise.

«En avançant dans ma vie professionnelle, j'ai estimé que je devais absolument rendre aux autres ce que j'avais eu la chance de recevoir moi-même dans mon enfance. C'est la raison qui m'a amené à me former dans le domaine de l'éducation. En 1980, j'ai finalement eu l'opportunité incroyable de diriger Pierre-Grise. J'ai été très sensible à ce retour à la terre qui m'avait accueilli. C'était l'occasion de lui rendre hommage. Je ne me suis jamais lassé de travailler au service des enfants, à la tête d'un établissement dont j'ai toujours voulu garder l'esprit familial d'origine. J'ai rendu à ma manière ce que j'ai reçu des autres, notamment les valeurs humanistes, l'écoute de l'autre et la liberté d'action.»

Témoignage



Sad Allah Ajram, père de cinq enfants, est arrivé en Suisse au début des années 1990 et y a demandé l'asile. Il a réussi une intégration et un parcours exceptionnels, avec l'appui des travailleurs

sociaux et de l'aide sociale. Il est actuellement en procédure de naturalisation.

«J'ai quitté ma terre natale, la Syrie, en 1991, à cause de problèmes politiques. Avec ma femme et mes deux enfants de quatre et deux ans, nous sommes arrivés dans un pays où tout nous était étranger. Nous ne connaissions personne et ne parlions que l'arabe. Nous avons été attribués au canton de Genève et pris en charge par l'AGECAS (Association genevoise d'accueil des requérants d'asile, qui a fusionné avec l'Hospice général en 2000: ndr). En tant que demandeurs d'asile, nous bénéficions d'une autorisation de séjour N. Notre assistant social, Philippe, nous a beaucoup aidés. Il nous rassurait par sa présence et nous a accompagnés dans toutes nos démarches. Il a été pour nous en Suisse la personne de référence.

«Nous avons été accompagnés ensuite par une femme, Jacqueline, qui était charmante. Avec elle, nous avons fini par former presque une famille. Elle s'est beaucoup investie et son aide a été précieuse, notamment lorsqu'un de mes enfants a eu un grave problème de santé. Nous avons pu bénéficier de la présence d'une maman de jour, alors que mon épouse se trouvait à l'hôpital, au chevet de notre fils.

«Jacqueline nous a poussés à apprendre le français en nous inscrivant dans une école privée, où les enseignants étaient d'origine arabe. C'était un plus et j'ai donc pu me lancer à la recherche d'un emploi, avec le soutien du Réseau Emploi, une structure de l'Hospice général. C'est grâce à cette structure que j'ai commencé à travailler comme aide cuisinier dans un restaurant du quartier des Eaux-Vives. Je suis devenu chef de cuisine du restaurant en une année.

«Aujourd'hui, j'ai toujours beaucoup de plaisir à exercer ce métier. J'ai apporté une touche orientale à la cuisine du restaurant, ce qui est loin de déplaire aux clients. Je suis très fier de mon parcours. Je suis redevenu maître de ma vie et je le dois beaucoup à ma détermination. Mais je le dois aussi à la générosité de l'aide sociale. Elle nous a aidés à retrouver notre identité.» ■

Propos recueillis par Altin THANASI



La parité filles-garçons, gage d'une animation réussie

Des projets ciblés et un bon équilibre entre les genres. Ces éléments favorisent la réussite du travail social hors murs, explique Alain Mathieu, directeur adjoint de la Délégation à la jeunesse de la Ville de Genève.

– Repère social: Comment évaluer la pertinence des actions du travail social hors murs ?

– **Alain Mathieu** : Pour savoir si un projet fonctionne, il y a une nécessité d'évaluation, selon des critères qu'on avait fixés au préalable. On évite ainsi de se dire : « Nous avons décidé d'ouvrir une discothèque pour les ados, mais trente grands-mères sont venues à leur place et nous avons joué aux cartes avec elles, c'était très sympathique, alors tout va bien ». Les cinq étapes d'un projet sont : l'observation et le diagnostic, l'immersion, la création d'un groupe ressources, la fixation d'objectifs, l'action de terrain, enfin, l'évaluation. Car ce qui est très bien sur le papier n'est pas forcément facile à appliquer sur le terrain. La clarté permet au travailleur social d'être bien dans sa peau. C'est un critère essentiel du bon fonctionnement de l'action de proximité. Si le travailleur social hors murs n'est pas satisfait, c'est que quelque chose ne fonctionne pas.

– Comment maintenir la relation avec les jeunes ?

– Le travail d'immersion est indispensable. Cette phase peut être très longue, mais c'est le seul moyen d'établir une relation de confiance avec des jeunes. Ensuite, il faut trouver rapidement quelque chose pour leur être utile, sans quoi on apparaît vite comme le penseur de la société, qui vient discuter, mais qui ne donne aucun coup de main. Fournir des salles de basket, un local pour se réunir, ou un job, peuvent être de bons moyens de poursuivre la relation. L'autre grand pan du travail hors murs, c'est le réseau. Un travailleur hors murs doit disposer d'un grand carnet d'adresses et fonctionner comme une sorte de gare de triage !

– Quels sont les critères à respecter pour que des lieux d'animation fonctionnent bien ?

– Il faut absolument tendre vers la parité filles-garçons. Tant qu'il y a 40% de filles et 60% de garçons, il y a une vie sociale dynamique, les gens se comportent correctement et un certain respect se maintient. Moins il y a de filles, plus les garçons vont s'approprier le lieu et faire preuve de comportements provocateurs. Il s'agit aussi impérativement de promouvoir la participation des jeunes. Si, lors de manifestations, on n'a rien à faire et que tout se passe bien, c'est qu'on a bien fait son boulot ! Enfin, les projets doivent être renouvelés. Cela implique que les TSHM fassent preuve d'inventivité. Car si une activité fonctionne bien avec une population adolescente ... elle est vouée à s'essouffler. Adapter les activités, renouveler les participants « génération » après « génération » représente aussi un gage de vitalité.

– Pourquoi cette influence des filles sur le bon fonctionnement des lieux ?

– Les filles sentent beaucoup plus vite si l'ambiance est en train de se dégrader. Mieux que le travailleur social lui-même. Ce dernier n'est pas toujours au cœur des tensions. Avec une fille, l'avantage c'est qu'elle a souvent la sagesse de dire « je viens ici pour mon loisir. Si les garçons ont décidé de faire ce qu'ils veulent et de provoquer, je m'en vais ailleurs ». Dans les communes de Lancy et Plan-les-Ouates (à Genève, ndlr.) où j'ai travaillé, dès qu'on commençait à perdre des filles, je disais à mes collègues : « Faites attention, dans trois mois c'est la porte fracturée, la caisse du bar qui disparaît ». Et c'était presque systématiquement ce qui arrivait.

– Le travail hors murs ne peut-il fonctionner qu'avec des projets à court terme ?

– Dans le travail de proximité, je pense que notre marge de manœuvre se situe entre une année et une année et demie. Durant ce laps de temps, des accords entre usagers et TSHM peuvent apparaître, avec une reconnaissance réciproque. Après il faut recommencer tout le travail, parce qu'il y a une autre génération de jeunes, avec une autre problématique.

– La réussite pour un travailleur hors murs est-elle la même que celle attendue par son institution et le politique ?

– L'indicateur de la réussite n'est pas toujours le même. Le monde politique attend d'abord des TSHM qu'ils soient présents sur le terrain le plus possible, visibles dans la presse, et que les jeunes ne posent pas trop de problèmes. De son côté, le TSHM a d'abord l'ambition et la volonté d'entrer en contact avec les jeunes, de résoudre leurs problèmes et de parvenir à les accompagner vers une véritable insertion. Ces deux nécessités sont conciliables mais il faut que chacun mette du sien de temps à autre. Quant à l'autorité municipale, elle doit gérer l'ensemble de la cité et de la population, et possède donc un regard plus global. Dans cette optique, les problématiques existent seulement si elles concernent un grand groupe d'individus. Alors que quand un travailleur social voit des jeunes qui souffrent d'une problématique particulière, il a comme objectif de faire quelque chose pour eux, de leur apporter une réponse adéquate. ■

Propos recueillis par Laurent ASSÉO

La vie en vert pour sortir des toxiques

Au Prédame, hameau jurassien, le centre Clos-Henri accueille des résidents adultes vivant avec un problème de dépendance. Exemple d'une approche systémique réussie.

A 1000m d'altitude, dans les Franches Montagnes, les hivers autour du Clos-Henri sont d'une rudesse quasi sibérienne, et les étés, d'émeraude. Cadre superbe, vaste et lumineuse maison, autrefois centre pour colonies de vacances. Pour les résidents d'aujourd'hui, adultes, le respect des règles du lieu est un choix «courageux et *impliquant*», souligne le directeur de l'institution, Pascal Maurer. Espace intime réduit, horaires, activités imposées. Les journées sont longues ici, qui comprennent l'entretien des alentours, des travaux d'intendance, la préparation des repas, et des boulots campagnards qui nécessitent de bonnes aptitudes physiques. La joliesse de l'endroit et son relatif isolement ne sont pas pour autant des garanties de mieux «réussir». Un projet de vie à l'écart des anciennes tentations n'efface pas les kilomètres. Ces dernières restent toutes proches. «La rechute fait partie intégrante du processus de guérison» admet l'institution. Au Clos-Henri, il ne s'agit évidemment pas de sanctionner les pathologies. Chaque situation qui révèle une difficulté sert au contraire à engager une nouvelle réflexion. Elle est lointaine en tout cas, l'époque où les curés jurassiens écrivaient sévèrement le «Catéchisme de l'ivrogne» en guise de thérapie. La période où le Jura «exportait» ses problèmes de dépendance hors canton, vers des institutions fondées par la Croix-Bleue ou l'Armée du Salut est également révolue. Aujourd'hui, le Clos-Henri est clairement laïc, travaille en réseau, crée des synergies et offre une approche pluridisciplinaire. Secteur résidentiel de la Fondation Dépendances, la grande maison accueille dans un milieu socio-éducatif et thérapeutique des personnes qui ont – en principe – été sevrées en milieu hospitalier ou psychiatrique. Objectifs : abstinence et développement de compétences, pour une toute nouvelle orientation de vie!

Les femmes enceintes aussi
Outre que l'ancrage dans la région permet aux résidents jurassiens, à condition qu'ils le souhaitent, de garder et de raffermir leurs liens familiaux, il a incité aussi l'institution à développer un module de posture individuelle, avec des entretiens ambulatoires fixés à échéances régulières. La proximité géographique facilite ce suivi. C'est la dernière étape d'un long engagement. Les trois premières peuvent durer jusqu'à 12 mois passés au centre, qui vont d'une période d'accompagnement, d'observation et d'orientation de 6 semaines, à l'expérimentation du



Pascal Maurer, directeur de l'institution Clos-Henri.

nouveau projet de vie. Dans ces quatre modules, le Clos-Henri engage une équipe pluridisciplinaire: médecins, art-thérapeutes, infirmière, maîtres socioprofessionnels, notamment. Les regards croisés s'additionnent pour assurer une prise optimale et amener des solutions plus riches. «Une équipe qui est cohérente, curieuse, vivante, c'est une équipe qui développe». Le Clos-Henri se donne, avec ces synergies, les moyens de mettre en œuvre de nouvelles approches pour des secteurs émergents, comme l'accueil de femmes enceintes. Ce qui permet à de futures mères en période de consommation active de vivre leur grossesse dans un cadre protégé. La spécificité du Clos-Henri est de considérer toutes les problématiques confondues – alcool, médicaments, drogues illégales – avec cependant la conscience qu'une institution ne peut, ni ne doit, tout offrir à elle seule. Et d'innover en se réjouissant que d'autres établissements adoptent ou développent, à leur tour, des méthodes similaires. La thérapie avec les chevaux était par exemple pratiquée au Clos-Henri bien avant qu'elle ne se codifie avec une formation post-grade. Pascal Maurer n'évalue pas les résultats de son institution en termes statistiques, «ni en termes de consommation ou de non-consommation», mais en compétences acquises par les résidents. Si une personne quitte le Clos-Henri en étant apte à prendre soin d'elle-même, à vivre dans la légalité et de manière autonome, c'est qu'elle aura mis en œuvre le courage et l'engagement espérés, dit-il. Autre motif de fierté du travail bien fait: l'accueil de nouveaux résidents, arrivés grâce au bouche-à-oreille. «C'est un résultat que nous pouvons vérifier!»

Françoise BEELER



La Tuile : 50 000 nuits pour des Hommes sans toit

A Fribourg, La Tuile accueille des personnes sans abri. Ces SDF ressemblent de plus en plus à Monsieur et Madame tout le monde. La réussite du lieu tient dans son accueil, chaleureux.

« J'ai connu la rue pendant dix ans, dormant parfois sous les ponts. Plus tard, j'ai vécu dans une vieille caravane, sans eau courante, ni électricité.

L'hiver, il gelait à l'intérieur. Quand je suis arrivé à La Tuile, ça ressemblait au paradis ! J'ai profité pendant deux heures de ma première douche », raconte Gino*. Chaque soir, des personnes sans abri trouvent refuge à La Tuile. Ce centre d'accueil de nuit, situé sur la route de Marly, en périphérie de Fribourg, héberge tout citoyen ayant besoin d'un toit pour la nuit. Doté de sept chambres et vingt-quatre lits, dont quatre pour les femmes, il existe depuis 15 ans et a dépassé l'année dernière le cap symbolique des 50 000 nuitées. Parmi les usagers potentiels, on se passe le mot : on ne fait pas la queue pour entrer ici. Le lieu est ouvert, chaleureux.

Le repas du jour

« Nous répondons aux besoins fondamentaux : un lit, une douche, du savon, une lessive », explique le directeur de La Tuile, Eric Mullener. Il est dix-huit heures et les usagers attendent sur le perron. En cuisine, Michel, le cuisinier, prépare une soupe de flocons d'avoine, de la salade et une grande paella pour les trente personnes qui franchiront le seuil ce soir-là.

« Nous proposons toujours un repas complet. Pour certains, il s'agit peut-être du seul repas de la journée. Des gens viennent uniquement pour cela. Nous ne savons jamais à l'avance combien nous serons ». La nuit, souper et petit déjeuner compris, coûte huit francs. Si modeste soit-il, ce montant n'est pas accessible à tout le monde. Et les personnes NEM n'ont pas accès à ce lieu. Elle sont reçues ailleurs à Fribourg. « Avant de venir ici, j'ai dormi quelques nuits avec deux autres sans-abri dans le parking d'un centre commercial. Puis des sœurs m'ont offert des bons pour La Tuile », raconte Isabelle*, une Fribourgeoise revenue dans le canton après avoir vécu un an dans les rues de Genève. « Là-bas, il existe aussi des lieux d'accueil de nuit mais je n'ai pas toujours pu en profiter. J'ai dormi dans des maisons vides, des voitures ouvertes, des cages d'escaliers ou sur les bancs des arrêts de bus ».

Travailleurs de jour, SDF de nuit

A La Tuile, toute personne dont le dernier domicile a été fribourgeois peut être hébergée durant une période de trois mois, le temps jugé nécessaire pour sortir d'une situation d'urgence. Tomber dans la dèche du jour au lendemain ? Eric Mullener assure que ce type de situation peut concerner chacun d'entre nous. « On peut se retrouver à la rue pour des problèmes tout à fait banals. » Deux hommes hébergés ce soir-là ont un emploi. L'un est électricien et l'autre poseur de revêtements de sol. « Je gagne plus de 5 000 francs par mois, mais je n'arrive pas à trouver d'appartement car je suis aux poursuites », raconte-t-il, encore en bleu de travail. « A part ma famille, personne ne sait que je suis sans domicile. L'été dernier, j'ai dormi sous tente près d'une rivière pendant deux mois, mon patron ne s'est douté de rien ».

Les critères de sélection des gérances immobilières et le manque chronique de logements dans les principales villes romandes posent un nouveau problème de société. « Une personne aux poursuites n'a presque aucune chance d'obtenir un bail. Par ailleurs, les institutions d'entraide se spécialisent toujours plus, ce qui augmente les probabilités d'exclusion : on peut facilement se retrouver en dehors du cadre. Quant à la solidarité familiale, elle a ses limites », souffle Eric Mullener, en regardant du coin de l'œil ses pensionnaires. La plupart ont de la famille, comme cet homme qui évoque son fils avec fierté (il est policier à Neuchâtel), ou ce grand-père, grand connaisseur des hébergements de nuit en Suisse romande et retraité du CERN à Genève...

Sur un coin de table, un groupe tape le carton, alors que d'autres discutent à bâtons rompus. Quelques minutes avant minuit, la sonnette retentit. La porte s'ouvre sur un homme bien mis. Il n'était jamais venu à la Tuile et pensait sûrement ne jamais devoir le faire. « Sa femme vient de le mettre dehors et il n'avait nulle part où aller », explique le directeur du centre qui passera la nuit sur son lieu de travail, prêt à ouvrir en cas d'urgence.

A minuit les feux s'éteignent. Chacun gagne son dortoir respectif, doté d'un mobilier rudimentaire : une table en bois, une armoire et des lits superposés. Le lendemain à 9h, tous repartiront... dans la rue ou au travail. ■

Valérie KERNEN

* Tous les prénoms des usagers sont fictifs

La Tuile s'est distinguée par sa capacité à porter le débat de la précarité sur la place publique en organisant des soupes populaires au cœur de la cité et des forums. L'institution a aussi appris à communiquer avec le monde. On peut s'en convaincre en allant jeter un œil sur son site, www.la-tuile.ch

Accueil des étrangers : le Bas-Valais montre l'exemple

A Martigny, les efforts de l'association de loisirs et cultures des Vorziers pour intégrer les jeunes étrangers sont volontiers cités en exemple.

Si le Valaisan est connu pour son sens de l'hospitalité, il l'est moins pour celui de l'intégration des étrangers qui s'y sont installés. A l'exception de la ville de Monthey, où les politiques ont empoigné eux-mêmes le problème à bras le corps dès 1968, les questions d'intégration sont plutôt «abandonnées» aux associations caritatives. A ce titre, le Centre de loisirs et cultures des Vorziers à Martigny fait un travail exemplaire. Et ce, depuis que le Danois Mads Olesen y a posé ses valises en 1988. D'abord pour seconder le responsable du centre puis, dès 1990, pour en reprendre à son compte les destinées. Quatre ans plus tard, Mads et son équipe de professionnels de l'animation socio-culturelle organisent les premières Journées des Cinq Continents. La treizième édition de ce festival des musiques et saveurs du monde a encore battu des records d'affluence et de partage les 9 et 10 juin derniers.

Une maison ouverte à tous Carrefour international, la ville de Martigny compte 15000 habitants dont près du tiers est formé de communautés issues de 70 nationalités différentes. Ce métissage ne va pas toujours sans heurts, notamment entre bandes rivales des quartiers de la cité. D'où l'importance et la difficulté du travail de l'équipe des Vorziers. «A mon arrivée, se souvient Mads Olesen, je n'y ai trouvé qu'une banale maison des jeunes. Or, à mon sens, c'est une grosse erreur de n'ouvrir un tel centre qu'aux jeunes. Il faut au contraire y créer un vrai lieu de vie qui fonctionne comme un pont entre les âges et les cultures. Pour le bien collectif, nous avons adopté une vision globale plutôt que partisane». Mus par cette idée maîtresse, Mads et sa dizaine de collaborateurs ont entrepris d'aller eux-mêmes à la rencontre des diverses communautés étrangères. Régulièrement, ils sillonnent la ville en bus à impériale, s'arrêtant dans les quartiers avec leur café mobile ouvert sur le monde. «Ce bus est un formidable outil pour favoriser la rencontre, créer le lien», se réjouit Mads. Les gens, surtout les jeunes, en ont bien compris l'intérêt. Ils y viennent nombreux pour y soumettre leurs projets. Qui, souvent, se réalisent. A l'image de ces fêtes de quartiers dont le succès, là aussi, s'amplifie d'année en année.

Qu'est-ce qui fait que l'action sociale menée par les gars des Vorziers fonctionne aussi bien? «Contrairement à l'école, la police ou les autorités que les jeunes voient souvent de façon négative,



En bus (!), à la rencontre des communautés étrangères.

nous sommes situés hors de tout contexte menaçant pour eux», répond Mads. «Ils nous perçoivent un peu comme des frères au bon sens du terme, et ils nous font confiance parce que nous les traitons comme des partenaires avec qui on joue franc-jeu. Finalement, c'est le lieu qui fait que ça bouge. Et notre force, c'est justement d'avoir su créer ce lieu».

La réussite de ce travail, Mads Olesen la situe bien sûr dans le succès populaire des Journées des Cinq Continents, comme celui du bus ou encore des fêtes interculturelles de quartiers. «Mais je crois, conclut-il, que c'est surtout à l'absence d'incivilité qu'on constate notre utilité».

Monthey fait école

En matière d'intégration, la municipalité de Monthey a longtemps fait figure d'exception. Les autorités politiques montheyssanes ont été les premières – même les seules jusqu'à ces dernières années – à s'être dotées d'une commission communale d'intégration. Mise en place en 1968, peu après que la colonie libre italienne se fut installée à Monthey, cette commission vise à améliorer la cohabitation intercommunautaire par le biais de la formation, de l'information et l'organisation de rencontres interculturelles. Conseillère municipale en charge de ce dicastère, Aude Joris estime que ces efforts politiques paient : «La plupart des étrangers se sentent ici chez eux car ils y sont considérés comme des citoyens à part entière. Ils ont le droit de vote sur les objets communaux. La ville a conscience que son évolution (de 1000 à 15 000 habitants en un siècle!) s'est faite par et avec ses étrangers». Depuis deux ou trois ans, le cas montheyssan semble enfin faire école. A Sion et Martigny, des commissions semblables ont été instaurées. A Sierre, un postulat vient d'être déposé en ce sens au Conseil général. ■

Bernard LUISIER

La réussite du public n'est pas la copie du privé

La signature d'un contrat peut impliquer des résultats. Mais les critères divergent entre le public et le privé. Le fonctionnaire est d'abord considéré comme un serviteur de la collectivité.

L'obligation essentielle du contrat de travail c'est...de fournir un travail. Ce n'est pas le résultat en soi. Seul le contrat d'entreprise implique l'obligation de fournir un résultat. Ainsi l'entrepreneur engagé par un maître d'œuvre pour construire un immeuble est obligé de rendre un produit fini: si l'immeuble est mal construit ou s'il n'est pas terminé dans le délai imparti, sa responsabilité est engagée. Fournir l'ouvrage (le résultat) constitue dans ce cas l'obligation essentielle du contrat. L'article 363 du code des obligations (CO) stipule en effet que le contrat d'entreprise est celui par lequel l'entrepreneur s'oblige à exécuter un ouvrage, contre le prix que le maître de l'ouvrage s'oblige à lui payer. Le résultat du travail est garanti, de sorte que tant que l'entrepreneur n'a pas terminé l'ouvrage, il n'a pas exécuté sa prestation. Au contraire, un médecin consulté par un patient est obligé de le soigner et, pour ce faire, d'agir selon les règles de l'art. Mais il n'est pas obligé de le guérir! Si le patient ne guérit pas, la responsabilité du médecin n'est pas engagée. Sauf s'il a commis une faute professionnelle, le médecin aura rempli son obligation de donner les soins qu'il jugeait utiles. De même, l'avocat ne s'engage pas à faire gagner son mandant, loin s'en faut. Il s'engage à le défendre en usant de toutes les possibilités légales. Si le client n'obtient pas le résultat escompté, l'avocat n'en est pas responsable, à moins d'avoir commis une faute ayant causé ce résultat.

Les résultats non garantis

Le contrat de mandat de l'article 394 CO, applicable au médecin comme à l'avocat, oblige donc à gérer l'affaire ou à rendre un service en vue d'un résultat qui, lui, n'est pas garanti. Quant au travailleur, il est engagé pour fournir un travail défini par le contrat. Si le travail pour lequel il est engagé n'est pas réalisé, sa responsabilité contractuelle est en jeu. Il risque un avertissement, voire la perte de son emploi. Il risque aussi d'avoir à indemniser son employeur pour le dommage qu'il lui a causé intentionnellement ou par négligence¹⁾. Parmi les obligations essentielles du travailleur figure l'obligation de diligence et de fidélité, selon laquelle il est tenu d'exécuter son travail avec soin et de sauvegarder fidèlement les intérêts légitimes de son employeur. L'obligation de fidélité est d'autant plus grande si le travailleur occupe une fonction dirigeante. La jurisprudence a, par exemple, admis une violation de cette obligation par un cadre qui avait fait part à ses subordonnées des dissensions qui l'opposaient à la nouvelle direction et avait dans le même temps annoncé à son employeur qu'il envisageait de

quitter son emploi faute de vouloir travailler avec la nouvelle direction.

On le voit, en droit la notion de résultat s'examine finalement sous l'angle de la responsabilité²⁾. Mais qu'en est-il dans la fonction publique?

Le secteur public n'est pas uniforme

Il ne faut pas perdre de vue que le statut des personnes employées dans la fonction publique n'est pas homogène, puisqu'un travailleur peut dépendre de la Confédération, d'un canton ou d'une commune. Les fonctionnaires relèvent quoi qu'il en soit du droit public, qui est distinct de la réglementation du contrat de travail prévue dans le Code des obligations. Ils bénéficient de règles particulières en matière de licenciement. Celui-ci ne peut être donné qu'en présence de motifs suffisants, lorsque les obligations de leur fonction ne sont pas respectées. Mais tous les employés de l'Etat ne sont pas fonctionnaires. Une autre législation leur est alors appliquée, qui relève du droit privé. Le canton de Vaud, par exemple, définit les fonctionnaires comme étant les personnes qui sont payées par l'Etat pour exercer à son service un emploi permanent, alors que relèvent du droit privé celles qui sont engagés à l'essai ou à titre temporaire. Genève conclut des contrats de droit privé avec les agents occupés à des fonctions non permanentes. Les auxiliaires fribourgeois sont engagés sur la base de contrat de droit civil. Dans ces cas, le licenciement devient possible sans motif particulier³⁾. Cela étant, la responsabilité des employés de l'Etat (par opposition aux fonctionnaires) peut être engagée de la même manière que celles des fonctionnaires à l'égard des tiers, sous l'angle du droit pénal par exemple. Les obligations de service, la rémunération des employés de l'Etat restent toujours du ressort du droit public.

L'obligation de la moralité et de l'intégrité L'administration est tenue à une moralité et une intégrité particulières, de sorte que les citoyens puissent avoir confiance en elle. Elle doit être gérée rationnellement, pour atteindre le plus efficacement possible les buts qui lui sont assignés. Ces objectifs ne relèvent toutefois pas du droit, mais bien de la politique. La sanction, si les objectifs ne sont pas atteints, prend sa source non pas dans la loi, mais se déploie – ou non – selon d'autres mécanismes, comme la non-réélection. Les fonctionnaires à l'origine de l'échec seront légalement concernés sous l'angle de l'examen de leur éventuelle responsabilité en relation avec une violation de leurs obligations.

Face à la collectivité dans son ensemble, l'adminis-

1. art. 321e CO.

2. sur la responsabilité du médecin, voir notre chronique dans RS n° 9, juillet/août 1999, p. 14-15.

3. il faut néanmoins beaucoup nuancer ces distinctions. Bon nombre de personnes n'obtiennent pas le statut de fonctionnaires sans plus être des employés temporaires de l'Etat, par exemple.

4. Pierre MOOR, Précis de droit administratif, éd. Staempfli 1992, Vol. III chap. 5.3



©Dieter Jordan

Les fonctionnaires ont une obligation de dignité même après les heures de travail.

tration, avec sa structure hiérarchique, est responsable de la légalité de ses agissements comme de la réussite matérielle de ce qu'elle entreprend. Il en découle des devoirs spécifiques des agents publics, lesquels ne sont pas énumérés mais découlent de diverses formules englobant la diversité des rapports entre les agents et l'autorité dont ils dépendent. Il en va ainsi de l'interdiction de recevoir des dons, de l'obligation de remplir fidèlement et consciencieusement ses obligations dans l'intérêt de l'Etat, de se montrer digne de confiance dans sa situation officielle et d'exécuter raisonnablement et consciencieusement les prescriptions de service des supérieurs hiérarchiques. L'obligation de gestion à laquelle sont soumis les fonctionnaires est celle du respect du cahier des charges, des instructions et des ordres de service, obligation qui doit être accomplie personnellement, consciencieusement et raisonnablement. Une autre obligation, caractéristique des fonctionnaires, est celle de fidélité. En découle le devoir de réserve, dans le respect non pas de la puissance de l'Etat, mais du service public. Du fait des exigences spécifiques à la fonction publique, les

fonctionnaires se voient imposer des devoirs qui excèdent ceux que l'on trouve dans le droit privé. Il ne s'agit néanmoins pas d'attendre de ceux-ci «un conformisme social dont les meilleurs représentants ne sont pas nécessairement les personnalités les plus inventives»⁴. En outre, les fonctionnaires ont une obligation de dignité même après les heures de travail, lorsque leur comportement peut se répercuter sur leur mission. Cette obligation dépend ainsi de la nature de la fonction occupée et de la position hiérarchique. De même, la liberté d'opinion peut être limitée au regard non seulement de l'importance du poste occupé, mais aussi de considérations politiques. L'obligation de discrétion existant au sein du service est très importante, afin de répondre aux exigences de cohérence dans la gestion d'un service public. Si des critiques peuvent être formulées lorsqu'elles portent sur des irrégularités graves, ou à propos de la violation d'un intérêt public défini, ou encore lorsqu'elles portent sur la politique générale suivie par un service, le secret de fonction doit cependant impérativement être respecté. ■

Francine RIEKER VARIN

Le service public sanctionne sans licencier

Les sanctions prises contre les fonctionnaires^{*} qui ne respectent pas leurs obligations de service sont distinctes de celles que l'on trouve dans le droit privé, où le recours au licenciement est bien souvent la norme. Les sanctions disciplinaires, ou les mesures administratives, sont un ensemble de règles de discipline visant à assurer le bon fonctionnement d'un service public ou d'une branche du secteur privé dont les prestations ont un intérêt général (hôpitaux, universités, Hospice général à Genève, par exemple). Une violation fautive de ces règles donne lieu à des mesures qui dépendent de la faute et de la situation personnelle de l'intéressé, mais aussi de l'importance des règles violées, sous l'angle de la nécessité de bon fonctionnement de l'administration concernée. Les mesures peuvent aller du simple blâme à la révocation, en passant par la suspension et/ou l'amende, la rétrogradation ou encore la réduction de traitement. L'administration dispose d'une grande liberté d'appréciation et choisit en opportunité la sanction qu'elle va prononcer. Elle est néanmoins tenue par la loi : elle ne peut pas prononcer une sanction qui n'y est pas prévue. Elle doit respecter le principe de la proportionnalité et ne saurait se dispenser de suivre la procédure. Selon la gravité des faits, il est possible qu'une procédure pénale soit ouverte parallèlement.

F.R.V

* Les fonctionnaires sont ici pris au sens strict du terme, à savoir à l'exclusion des personnes liées à l'Etat par un contrat non permanent



©Didier Jordan

Elisabeth Micheli, assistante sociale à l'Hospice général.

Assistance : comment recevoir sans rendre ?

Les bénéficiaires de l'aide sociale sont placés dans une situation inconfortable. «Il faut imaginer la possibilité d'un don en retour», suggère Mikhael de Souza, en se fondant sur la théorie de l'anthropologue français Marcel Mauss.

Le travail social – et humanitaire – est indissociable de la notion de relation d'aide. Or, cette relation est souvent uniquement conçue sous l'aspect du don : don de soi, de son temps, de son écoute, de soins, de nourriture, de subsides, de tout ce dont le bénéficiaire a besoin pour «vivre dignement». Dans cette relation, le receveur est relégué dans une position inférieure. Il est contraint de recevoir une aide sans pouvoir la rendre. Il se trouve alors devant des choix dont aucune option ne semble satisfaisante. Soit il reconnaît l'aide apportée et s'avoue redevable à son bienfaiteur. Dans ce cas, il risque d'entrer dans une logique d'assisté incapable de se reprendre en charge. Soit, au contraire, il refuse de recevoir une aide qu'il ne pourra pas rendre, ressentant une humiliation à devenir son tributaire. S'il ne peut échapper au don, il peut chercher à le nier, au risque que le donateur interprète ce geste comme une provocation, une marque d'ingratitude. Ces problèmes, bien réels, font écho à des éléments quotidiens du vécu de la relation d'aide.

Donner, rendre et recevoir

L'ouvrage de l'anthropologue français Marcel Mauss, «Essai sur le don»¹⁾, permet de porter un regard critique sur la relation d'aide et d'indiquer peut-être des alternatives permettant de sortir de l'impasse d'un don qui écrase. L'auteur analyse différents témoignages ethnographiques liés à l'échange de biens ou de valeurs : rituel de la Kula dans les îles Trobriand, potlatch en Amérique du Nord, etc. Chacun de ces rites semble avoir pour fonction d'établir un ordre hiérarchique, d'asseoir le pouvoir de celui – individu ou groupe d'individus – qui aura été à même d'écraser les autres par l'importance des dons ou des sacrifices qu'il aura pu assumer. Finalement, il émet une hypothèse anthropologique générale sur la fonction sociale du don, l'obligation de recevoir ce don et l'établissement de relations de pouvoir et d'honneur, liées à l'impossibilité de rendre le reçu. L'hypothèse forte de l'«Essai sur le don» est d'établir cette triple obligation, fondamentale de toute relation, tout échange : donner, rendre et recevoir.

Celui qui donne établit son pouvoir sur celui qui reçoit. Celui qui reçoit se doit de rendre pour effacer sa dette et reconquérir sa liberté. Le don non rendu rabaisse celui qui l'a accepté, surtout s'il est reçu sans esprit de retour. Le don devient alors blessant. Il est à ce titre intéressant de noter que dans de nombreuses langues les mots «don» et «poison» ont la même racine²⁾. Ainsi, paradoxalement, alors que le receveur semble s'enrichir des biens qui lui sont donnés, il s'endette et s'appauvrit symboliquement à chaque don qu'il reçoit.

Le pouvoir à celui qui donne le plus. La particularité de l'échange, tel qu'il est compris dans l'«Essai sur le don», est qu'il se distingue fondamentalement de l'échange marchand. Alors que dans le modèle capitaliste le pouvoir est détenu par celui qui possède le plus, la théorie du don affirme que le vrai pouvoir est détenu par celui qui donne le plus. Ainsi, lorsque dans un

processus d'aide au développement le donateur affirme – selon le modèle capitaliste – que le receveur augmentera son autonomie en possédant plus, il est au contraire fort probable – selon la théorie du don – qu'il renforce son propre pouvoir sur le receveur à mesure qu'il lui déverse son aide. Il faut également distinguer le don de l'échange marchand simple. L'échange marchand est défini comme un échange équilibré de biens et de services, n'impliquant ni don, ni endettement. Le don est défini, a contrario, comme tout échange impliquant une obligation de rendre et générant une dette jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. Partant de l'hypothèse que la gratuité absolue n'existe pas, tout don, même prétendu gratuit, induit automatiquement une obligation de rendre et un sentiment de dette. Le problème se pose alors: qu'en est-il des dons qui sont tellement importants que le receveur ne pourra jamais rendre? Et que se passe-t-il lorsque le donateur, arguant de la gratuité du don, refuse au receveur toute possibilité de rendre? Ces deux questions sont particulièrement présentes dans les relations d'aide telles que nous les connaissons dans le travail social.

Le don n'est jamais gratuit

Mary Douglas affirme, dans son ouvrage «Il n'y a pas de don gratuit: introduction à l'édition anglaise de l'Essai sur le Don de Marcel Mauss», que les assurances sociales n'entrent pas dans le cadre d'un échange de dons. En effet, selon le regard institutionnel, les assurances sociales sont le fruit des cotisations versées par les assurés, dont le bénéfice n'implique pas de relations d'endettement et de conflit d'honneur. Peut-être est-ce le cas d'un certain nombre d'assurances sociales automatiques telles que l'AVS ou la LPP. Mais qu'en est-il des institutions qui se rattachent davantage à un système d'assistance sociale? La réticence d'un grand nombre de bénéficiaires potentiels à y recourir et l'humiliation ressentie par ceux qui finissent par y avoir recours, ne peuvent que nous inciter à penser que ces institutions de prestations d'aide se basent sur un système de don engendrant une dette du receveur envers la société ou l'institution. En effet, la travailleuse sociale qui donne de son temps et sort de son mandat pour résoudre le problème d'un bénéficiaire – même si elle représente une institution fonctionnant uniquement sur un système d'échange marchand – est de fait dans une relation de don. Quel peut donc être l'effet de ce don sur le lien entre les protagonistes et sur l'image que chaque protagoniste a de lui-même et de sa relation avec l'autre? Cette question est spécialement importante dans le cadre du travail social. En effet, si on retient l'hypothèse que le don non rendu endette le receveur, qu'en est-il du don non rendable? Or, une grande partie des projets d'aide sont conçus sans possibilité de retour. De même, un grand nombre de professionnels de l'aide – sans doute pleins de bonne volonté – conçoivent leur intervention comme gratuite par nature et ne peuvent se résoudre à accepter un contre-don en retour. On assiste alors à un enfoncement du receveur dans une position de dominé. Les receveurs sont d'ailleurs souvent bien plus lucides à ce sujet que les donateurs. C'est pourquoi nombre de receveurs potentiels

tendent, dans la mesure du possible, de refuser l'aide qui leur est proposée. D'autres tentent par divers moyens de rendre l'aide reçue. Une autre catégorie, se sentant humiliée et apparemment irrémédiablement dominée entrera dans une relation de conflit.

Qu'en est-il enfin de l'appétit insatiable de certains «assistés» dont les comportements demandeurs font dire aux donateurs qu'ils sont des «abuseurs»? On pourrait imaginer expliquer ce phénomène par une inadéquation entre les valeurs capitalistes d'accaparement et l'appauvrissement inhérent au don. Le receveur se sent plus pauvre suite à un don reçu, il cherche à compenser cette perte en demandant plus de don et entre ainsi dans un cercle vicieux d'endettement symbolique (et parfois économique). Il s'agit ici d'une hypothèse devant encore être affinée, mais qui pourrait trouver une confirmation concrète dans le discours de certains travailleurs sociaux qui, à un certain moment, décident de ne plus donner à tel bénéficiaire car «ça ne saurait pas l'aider».

Vers un échange de valeurs

Si toute relation de don est porteuse d'enjeux de pouvoir et potentiellement humiliante pour le receveur, est-il possible d'arriver à une relation d'aide qui ne soit pas génératrice de conflits et d'humiliations? Sans doute pas de façon absolue. Cependant beaucoup peut être fait pour «désamorcer» les relations d'aide et éviter de les réduire à un simple jeu d'humiliation et de pouvoir. A condition que les trois aspects – donner, recevoir, rendre – soient équilibrés. Il est donc essentiel d'abandonner le mythe de la gratuité et de permettre, voire de favoriser, la possibilité de rendre.

Une partie du problème réside dans l'évaluation de ce qui devrait être rendu pour effacer la dette. Certes, bien peu de personnes pourraient effectivement rendre tout ce qu'elles ont reçu, en termes financiers, alimentaires, sanitaires, éducatifs, etc. Néanmoins, le don n'est pas un échange de biens, mais un échange symbolique de valeurs. Les biens donnés peuvent ainsi être rendus par des biens d'une moins grande valeur financière, mais présentant une grande valeur symbolique: cadeaux symboliques, invitation à partager un repas ou simplement à boire un verre dans un contexte extérieur à l'institution d'aide. L'essentiel étant alors d'estimer, de reconnaître et d'accepter la valeur du contre-don comme équilibrant la relation. Tout déséquilibre – par un contre-don trop important, par une négation de la valeur du contre-don («ne m'invitez pas à manger chez vous, vous avez bien plus besoin que moi de votre argent») ou par l'exagération de la valeur du contre-don («votre cadeau est extraordinaire, vous n'auriez pas dû») – ne fait que perpétuer la tension initiale. C'est donc dès le début de la relation que l'équilibre doit être recherché. Sinon la relation risque d'être définitivement scellée comme inégalitaire et cherchant à établir le pouvoir du donateur sur le receveur. ■

Mikhael DE SOUZA³⁾

1) in: Sociologie et anthropologie, Paris: Puf, 1995. Première publication in: L'année sociologique (1923-1924)

2) Dans les langues germaniques «gift» fait à la fois référence au cadeau et au poison. En grec ancien et en latin, la racine «dosis» renvoie à ce qui est donné de même qu'à la dose de poison.

3) Mikhael de Souza est animateur socio-culturel, anthropologue et logisticien humanitaire. Il est responsable régional (Chablais vaudois) du mandat d'intégration de la Commission Fédérale des Etrangers (CFE).

La promotion de la santé implique de cerner l'absentéisme

La santé ne doit pas être le prix à payer pour la performance. Il est nécessaire de lever le tabou de l'absentéisme, afin d'améliorer la promotion du bien-être au travail en entreprise, écrit Daniel Cerf.

La promotion de la santé au travail ne se limite pas à quelques actions isolées et symboliques relevant d'un effet de mode. Au contraire, c'est un concept dont la portée touche à la culture, au style de direction et aux modes de communication de l'entreprise. Les principaux ingrédients d'une politique de santé sont l'observation de l'environnement, la participation des acteurs concernés, la communication des actions menées et, enfin, les mesures d'accompagnement personnalisées. En effet, la santé au travail repose aussi bien sur des actions globales, au niveau de l'entreprise, qu'individuelles, s'agissant de mesures d'accompagnement du personnel en difficulté.

La collecte de données statistiques des absences, ou par sondage auprès du personnel, aide à déterminer si les taux d'absences de l'entreprise sont fortement influencés par des secteurs ou des métiers particuliers de l'entreprise. Il s'agit aussi de voir si les absences sont plutôt fréquentes mais de courtes durées ou vice-versa. Ces analyses permettront d'orienter l'action de l'entreprise en matière de prévention et de fixer des objectifs d'amélioration. Les taux d'absence sont donc des indicateurs importants de la qualité de l'environnement de travail. Ils doivent à ce titre entrer dans les paramètres d'évaluation des résultats des dirigeants.

Lever les tabous et communiquer

L'implication et la responsabilisation du personnel face au thème de la santé au travail présuppose une communication ouverte de l'entreprise sur l'évolution des taux d'absences et à propos des mesures de promotion de la santé mises en œuvre. Une information transparente sur ce thème démontre aussi l'intérêt que l'employeur accorde à la santé de ses employés.

Selon les observations recueillies, les actions en matière de prévention des risques peuvent porter sur les conditions physiques du travail. On s'intéresse alors aux équipements de protection, aux postures et aux mouvements de travail. S'agissant des risques pour la santé liés à des facteurs psychosociaux, les mesures à prendre s'articuleront autour des interactions entre individus, en particulier dans le cadre des rapports hiérarchiques. Les dirigeants, pris entre les impératifs de production et les besoins de leurs collaborateurs, doivent disposer des outils et posséder les compétences nécessaires pour favoriser un environnement de travail motivant

dans un contexte changeant et incertain! Des programmes de management participatif, de gestion de la reconnaissance dans les rapports de travail, de communication, de prévention des conflits et du harcèlement psychologique, de maîtrise du stress et des changements, ou encore d'aménagement du temps de travail, permettent d'améliorer la qualité de vie au travail et limitent les risques pour la santé.

Réagir rapidement aux absences

Au niveau de la gestion et du suivi des absences, les mesures porteront sur la qualité de l'accompagnement durant une période d'incapacité. Les responsables doivent connaître l'évolution des absences de leur personnel dans le temps. Leur rôle doit avant tout être de déculpabiliser le collaborateur en incapacité de travail et lorsque des alternatives sont possibles, d'éviter qu'un collaborateur en difficulté ne «s'installe» dans la maladie. Cela, notamment en offrant par des mesures adaptées, des solutions de retour anticipé au travail. Un tel programme nécessite la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des acteurs concernés, du collaborateur en incapacité de travail à l'employeur, en passant par les assureurs (assurances accidents, pour perte de gain ou Assurance invalidité), sans oublier les professionnels de la santé (cf. notre prochaine chronique).

Des mesures de promotion de la santé peuvent également porter sur des facteurs de maladie ou d'accident externes à l'environnement de travail. C'est le but des campagnes contre le tabac ou l'alcool ou encore de promotion d'activités sportives, de la mobilité douce et de détente. Car, évidemment, les solutions aux problèmes de santé ne sont pas toutes à rechercher dans l'environnement de travail. Toutefois une action engagée et volontaire des employeurs peut améliorer notablement des situations de mal-être au travail et ce, à l'avantage de chacun. Ainsi, on dit souvent d'une entreprise qu'elle obtient «le niveau de présence qu'elle désire atteindre de ses employés ou le degré d'absentéisme qu'elle veut bien tolérer».

Daniel CERF est consultant spécialisé dans l'accompagnement du changement organisationnel en entreprise. Il a été directeur des RH dans la grande distribution.

Prochaine chronique :
le retour au travail
et la réorientation
professionnelle

Le Centre de documentation de l'Hospice général vous présente ses nouveautés

Social

Une Autre place pour les usagers ?

Intervenir dans le secteur social et médico-social
Laurent Barbe
Paris : La Découverte, 2006, 201 p.

Fonction de direction et gouvernance dans les associations d'action sociale

Francis Batifoulier; François Noble
Paris : Dunod, 2005, 248 p., bibliogr.

La Prévention : concept, politiques, pratiques en débat

Dir. de Brigitte Bouquet
Paris : L'Harmattan, 2005, 181 p.

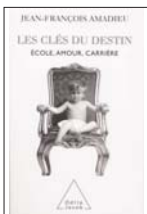
Reconstruire l'action sociale

Dir. de Michel Chauvière; Jean-Michel Belorgey; Jacques Ladsous
Paris : Dunod, 2006, 280 p.,

Environnement

Les Clés du destin

Ecole, amour, carrière
Jean-François Amadieu
Paris : Ed. Odile Jacob, 2006, 327 p.



Le Descenseur social

Enquête sur les milieux populaires
Philippe Guibert; Alain Mergier
Paris : Plon, 2006, 145 p.
(Fondation Jean-Jaurès)

Mixité sociale : une imposture

Retour sur un mythe français
Hacène Belmessous
Nantes : Libr. L'Atalante, 2006, 142 p., bibliogr.

Les Oubliés de l'égalité des chances

Yazid Sabeg; Laurence Méhaignerie
Paris : Hachette Littératures, 2006, 317 p.

Penser l'écrit professionnel en travail social

Jacques Riffault
Paris : Dunod, 2006, 220 p., bibliogr.

Petit traité des conflits ordinaires

Dominique Picard; Edmond Marc
Paris : Ed. du Seuil, 2006, 261 p.

Famille

Contre vents et marées

Réflexion sur la famille
Coord. de Maryvonne Caillaux
Paris : Ed. Quart Monde, 2006, 172 p.

Des Hommes sur le fil

La construction de l'identité masculine en milieux précaires
Pascale Jamouille
Paris : Ed. La Découverte, 2005, 292 p., bibliogr.

Santé

Anorexie-boulimie, deux maladies à la mode ?

Dr Jacques Maillet
Grolley : Ed. de l'Hebe, 2006, 91 p.

Ado à fleur de peau.

Ce que révèle son apparence
Xavier Pommereau
Paris : Ed. Albin Michel, 2006, 265 p.



Travail

Au risque de l'évaluation

Salariés et candidats à l'emploi soumis aux aléas du jugement
Marie-Christine Bureau; Emmanuelle Marchal.
Villeneuve d'Asq : Presses Universitaires du Septentrion, 2005, 250 p.

Injustices

L'expérience des inégalités au travail
François Dubet
Paris : Ed. du Seuil, 2006, 499 p.

Exclusion / Intégration

Délinquance et violence

Sonia Harrati; David Vavassori; Loïck Villerbu
Paris : Armand Colin, 2006, 127 p., bibliogr.

Enfances populaires

Invisibles enfances
Sylvie Blanchet
Lyon : Chronique sociale, 2006, 123 p., bibliogr.

L'Errance des jeunes adultes

Causes, effets, perspectives
Pascal Le Rest
Préf. de Martine Mortaize
Paris : L'Harmattan, 2006, 224 p.

Le Bas de l'échelle

La construction sociale des situations subalternes
Dir. de Pierre Cours-Salies; Stéphane Le Lay
Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 2006, 302 p., bibliogr.



L'Exil de soi

Sans-abri d'ici et d'ailleurs
Lionel Thelen
Bruxelles : Facultés Universitaires Saint-Louis, 2006, 307 p., bibliogr.

Précarités

Empan No 60
Ramonville Saint-Agne : Ed. Erès, 2006, 195 p.

Précarités et insécurité sociale

Cyprien Avenel ; Florence Thibault
Paris : la documentation Française, 2006, 120p., bibliogr.

Etrangers

L'Europe et ses minorités : quelle intégration ?

Nicolas Dittmar
Paris : Ed. Dittmar, 2006, 284 p., bibliogr.

Centre de documentation de l'Hospice général

Ghislaine Tonascia-Ledru
3, rue Ami-Lullin,
1204 Genève.
Tél. 022 420 53 61
E-mail : gtu@ge-ariane.ch

«Travailler avec les quartiers en difficulté»

Carole Dane
Paris : Dunod, 2005, 202 pages

Cet ouvrage n'est pas un livre de plus sur les quartiers sensibles. Il offre le témoignage de Carole Dane, assistante sociale et docteure en sciences politiques, qui évoque son expérience dans des quartiers en difficulté tant en France, qu'aux USA et au Sénégal. L'ancienne présidente de l'Association nationale des assistants sociaux de France analyse les conditions à réunir pour travailler de façon optimale dans ce genre de quartiers, avec les réseaux qui les composent. «Cela exige des connaissances fines des territoires, des méthodes de pilotage et d'interventions performantes». Carole Dane s'interroge sur les résultats plutôt mitigés de tant de projets menés en banlieues. Elle recherche ce qui réussit et où se trouvent les leviers de changement. Les interventions dont elle propose l'analyse mêlent développement social, travail avec de petits groupes, action communautaire, approche en sciences politiques et travail social classique. Elles impliquent les habitants, les jeunes, les immigrés, les services publics et des intervenants d'horizons très divers. La collaboration avec ces protagonistes est le fil rouge de son action collective, citoyenne, démocratique.

L'ouvrage se caractérise par un idéalisme pragmatique, par la vision d'un développement social où les changements s'opèrent à petits pas. «L'action collective a besoin d'acteurs convaincus. Un de mes oncles militant aux côtés de Martin Luther King disait souvent : «Engagez-vous surtout quand les temps sont durs.»

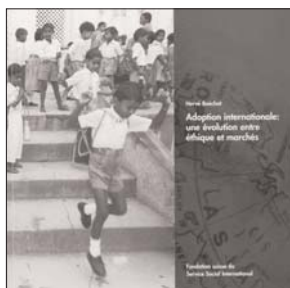
H.A.



«Dis merci!»

Barbara Monestier
Paris : Anne Carrière, 2005, 224 p.

Adoptée par des parents français, Barbara Monestier a quitté l'orphelinat chilien où sa mère biologique l'avait déposée. Elle raconte ses premiers souvenirs, les premières impressions devant ces inconnus et le monde nouveau qui s'ouvre devant elle. Elle dit aussi l'insomnie qui l'accompagnera durant toute son enfance. Son enfance et son adolescence sont marquées par une obsédante question : pourquoi sa mère l'a-t-elle abandonnée? Elle n'est donc pas aimable. «Je me détestais et, pour le cacher, je pris le parti de me montrer sûre de moi, de ne jamais baisser la tête» (p. 94). Résultat : une enfant insomniaque, colérique et hyperactive, puis une adolescente rebelle ne supportant ni l'injustice ni la lâcheté. Sa scolarité se passe pour l'essentiel en internat, dans des écoles religieuses. Elle ne donne sa confiance qu'à de très rares adultes, longuement testés. Elle laisse alors percer sa carapace d'enfant détestable.



Sa relation difficile avec sa mère est marquée par l'ambivalence : «Je m'enfermais dans ma contradiction entre partir et rester. Aimez-moi, ne m'aimez pas. Ecoutez-moi, non ne m'écoutez pas» (p.91).

Une sérieuse dépression à l'entrée de la vie adulte la conduit à regarder en face le mal-être qu'elle repoussait au fond elle. Elle fait le voyage du Chili pour retrouver sa mère biologique. Entendre que celle-ci l'a confiée pour l'adoption afin de lui donner des chances de connaître une vie meilleure que la sienne, lui apporte la paix. Et lui permet d'adopter la famille qui l'a adoptée et de reconnaître le bien qu'elle en a reçu. Le récit se lit comme un roman. Ecrit de l'intérieur, il peut aider des parents adoptifs à comprendre les réactions incompréhensibles de ces enfants blessés qu'ils ont choisi d'aimer.

H.A.

«Adoption internationale: une évolution entre éthique et marchés»

Hervé Boéchat
Genève : Fondation suisse du Service Social International (ISS), 2006, 82 pages.

L'adoption internationale a pris tant d'ampleur depuis les années septante, que la demande dépasse l'offre. La situation est susceptible d'encourager des abus et notamment le trafic d'enfants. Plusieurs pays ont réagi en ratifiant la Convention de La Haye sur l'adoption internationale. Le Jurassien Hervé Boéchat a pris une part active à la mise en œuvre en Suisse de cette Convention. Il s'est ensuite spécialisé dans la question des droits de l'enfant au sein de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, à Sion. «Adoption internationale: une évolution entre éthique et marchés» constitue son travail de recherche final. Le cadre législatif relatif au droit en matière d'adoption est présenté, de même que ses acteurs - Conseil de l'Europe, coopération internationale entre autres -, dans leurs rôles respectifs. Une réflexion fondamentale est proposée autour des motivations de la demande. On se souvient que lorsque le raz de marée a dévasté le Sud-ouest asiatique, nombreux ont été les Occidentaux qui réclamaient un orphelin... Trop de clichés entourent encore l'adoption humanitaire, note l'auteur, qui en appelle à un regard plus critique face à l'image de misère récurrente que les médias donnent des pays du Sud. Pour Hervé Boéchat, une grande partie des sociétés occidentales sont incapables de comprendre d'autres réalités sociales que la leur. «Une vision manichéenne du monde ne peut conduire qu'à une vision de l'adoption internationale tout aussi biaisée». Et de préciser qu'il ne saurait être question de droit à l'enfant. Car ce n'est pas le désir d'enfant qui doit motiver l'adoption, mais le désir d'être parent.

G.Pr.

Ni misérabilisme, ni domination

Une assistante sociale réagit à l'interview de Véréna Keller, parue dans *Repère social*, no 75/avril 2006

Le questionnement concernant la relation d'aide – qu'est-ce que cette relation et sert-elle à quelque chose? – présent dans plusieurs articles de la revue «*Repère social*», no 75, a suscité chez moi une réflexion et une envie d'y répondre. Je m'exprime en tant que praticienne de l'aide sociale et financière, formée à l'approche systémique dans le domaine de l'intervention psychosociale.

Dans «*Aider et Contrôler*» (ouvrage cité en marge d'une interview: ndlr), Véréna Keller insiste sur les aspects de «contrôle, de normalisation et de domination»¹⁾ que comporte la relation d'aide. Les assistants sociaux seraient des rêveurs aux prises avec une vision idéalisée de la profession et devant se débrouiller tant bien que mal avec la situation paradoxale qui consiste à prétendre insérer des personnes lorsqu'il n'y a plus de travail pour tous. «Tout bien considéré, la relation d'aide est peut-être un des principaux malentendus de cette profession; (...) il s'agit d'une forme extrême et intrusive de domination»²⁾.

Pour une part, Véréna Keller renoue avec la critique et les concepts des années 70. La notion d'aide individuelle était alors fortement critiquée car servant la perpétuation de la société capitaliste; ce type d'aide ne pouvait atteindre l'idéal de changement social, notion centrale à l'époque et qui prévalait chez de nombreux militants. L'approche était structurelle et «les travailleurs sociaux considéraient en gros les problèmes des personnes comme le résultat d'injustices sociales (...)»³⁾. Pour changer la société, il fallait donc s'attaquer à toute forme d'injustice et l'aide sociale individuelle était une voie très décriée, car jugée «normalisatrice».

Pour l'autre part, elle met en garde le travailleur social d'aujourd'hui qui, dans un contexte social où l'on doit être efficace mais où il n'y a pas de travail pour tous, n'a pas les moyens de cette ambition. Alors, nous dit-elle, à quoi bon imposer un assistant social et donc une relation d'aide à une personne dont le seul problème est celui de ne pas avoir de travail?

A mes yeux, derrière ce renouveau de la critique de l'aide sociale individuelle, se trouve aussi la vieille querelle entre l'aide sociale aux groupes (et communautaire) et l'aide sociale individuelle.

Dévalorisée aux yeux de nombreux enseignants, l'aide sociale individuelle dérange et nombreux sont les travailleurs sociaux qui vivent un inconfort (...).

Je ne pense pas que les personnes qui sollicitent l'aide sociale n'aient comme difficulté que le manque d'un contrat de travail. Lorsque c'est le cas, elles retrouvent vite une indépendance financière. Nombreuses sont celles qui, au contraire, ont une histoire de décès, d'échecs, de ratages, de maladie, de traumatisme, de violence. Elles se trouvent appauvries socialement, avec peu de confiance en elles pour entamer et faire aboutir des démarches. Voir un assistant social et être suivi par lui est, donc, aussi une garantie pour être considéré comme un tout. Outre les aspects techniques et administratifs, l'espace d'échange de paroles entre un travailleur social et une personne demandeuse est un lieu de reconnaissance réciproque de la situation de l'autre. «Aussi complexe, contradictoire et donc critiquable soit-il, cet espace d'échanges et de reconnaissance entre un assistant social mandaté et un usager comporte une part symbolique nécessaire»⁴⁾. Et c'est grâce à ce lien vivant et symbolique qu'ils pourront patiemment co-construire un projet. Ni misérabiliste, ni dominatrice, la place de l'intervenant dans l'aide sociale correspond donc, à mon avis, à un accompagnement respectueux du cadre institutionnel, sensible aux situations individuelles et tablant sur les ressources et les possibilités de chacun. ■

Béatriz BOLZ

Assistante sociale à l'Hospice général



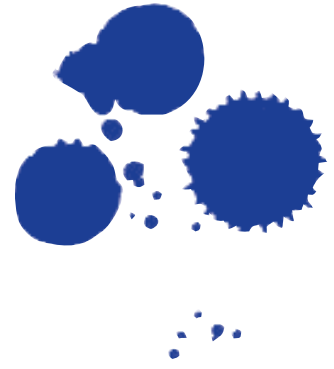
1) Véréna Keller, *Aider et Contrôler*, Ed. Eesp, Lausanne 2005, page 59

2) *Ibid.*, page 146

3) *Ibid.*, page 145

4) *Ibid.*, page 13

La loi sur l'AI occulte le rôle des employeurs



La révision de l'AI vise les économies et la réinsertion professionnelle. Cet objectif est difficile à réaliser en l'absence de contraintes sur les employeurs, estime Gisèle Ory.



DR

Lassurance invalidité est en crise. Déficits considérables, dette pharaonique, attaques de toutes sortes. Dans ce climat délétère, le Conseil fédéral lance une révision destinée à contrôler les coûts. Que propose-t-il? C'est simple! Ce sont les rentes qui coûtent cher. Il faut donc en octroyer moins. Comment faire? Prendre en charge précocement toute personne menacée d'invalidité et lui proposer (ou imposer) des mesures de réinsertion profes-

sionnelle. Le Conseil fédéral table sur une diminution des nouvelles rentes de 10 à 20%.

Cependant, avant que cette révision ne soit adoptée, la pratique des Offices cantonaux de l'assurance invalidité (OAI) s'est déjà modifiée de manière spectaculaire dans plusieurs cantons. Le Conseil fédéral a pu annoncer des reculs du nombre de nouvelles rentes de 6 à 7% par année.

Péjoration de la situation

Ces chiffres seraient très réjouissants, s'ils étaient le signe d'une réinsertion réussie. Est-ce le cas? Ceux et celles à qui l'on refuse une rente retrouvent-ils du travail? Divers témoignages émanant des milieux sociaux laissent penser que beaucoup sont en fait au chômage ou à l'aide sociale. Si tel est le cas, il ne s'agit pas d'une amélioration, mais d'une péjoration de la situation des personnes concernées. Accessoirement, il n'y a pas économie, mais transfert d'une partie des charges de la Confédération sur les cantons et les communes.

Comment savoir ce que deviennent ces gens? Du fait de la dispersion des données entre la Confédération, les cantons et les communes, ces informations ne sont pas disponibles. Si l'on y ajoute la protection de la sphère privée, on mesure les obstacles qu'il faut surmonter pour les obtenir! Le Conseil fédéral, interpellé à ce sujet au printemps passé, n'a pu me donner aucune indication, si ce n'est qu'on n'avait aucune raison de penser que ces personnes dépendaient de l'aide sociale...

Pour le savoir, un seul moyen, lancer une enquête indépendante: contacter des assistants sociaux dans toute la Suisse, leur demander de chercher dans leurs dossiers des personnes ayant essuyé un refus de rente AI, leur faire signer une déclaration de «consentement

éclairé», nous autorisant à les interroger sur ce sujet.

Nous avons ainsi récolté un échantillon de 69 personnes, en provenance de toute la Suisse, ayant toutes enregistré une réponse négative à leur demande de rente AI.

Les résultats obtenus démontrent que le réseau familial est bien plus présent que prévu: 35% des personnes interrogées sont prises en charge par leur famille (salaire du conjoint, aide financière des parents ou des enfants), 39% dépendent de l'aide sociale et 26% seulement travaillent à temps partiel et ont d'ailleurs souvent des emplois précaires. On le constate, la réinsertion professionnelle est très difficile, même si elle n'est pas impossible.

Rien pour les employeurs

Si on veut y arriver, la Confédération doit aussi y consacrer les moyens nécessaires. Or le Parlement ne s'est pas engagé sur ce chemin. D'une part, le Conseil national a accepté les mesures de réinsertion professionnelle proposées par la 5ème révision, mais a repoussé le financement qui doit permettre leur mise en œuvre. D'autre part, la loi multiplie les contraintes pour les employés, éventuellement récalcitrants, mais ne prévoit aucune pression sur les employeurs. A croire que ceux-ci n'ont aucune responsabilité dans l'insertion professionnelle!

A l'heure actuelle, le marché du travail est saturé. Nous avons environ 200 000 demandeurs d'emploi en Suisse pour 9000 places vacantes. Nous allons y ajouter quelques milliers de demandeurs en provenance de l'AI. Les assurances sociales, chômage, AI et aide sociale, sont concurrentes sur le marché de la réinsertion professionnelle. Dans ce contexte, les personnes handicapées ne sont pas les mieux placées.

Il est particulièrement frappant de voir cette cinquième révision table sur la réinsertion professionnelle et en exclure les employeurs... Absentes bien sûr, les mesures contraignantes qui pourraient leur être imposées pour éviter le licenciement de ceux et celles qui sont menacés d'invalidité. Absentes également les mesures d'aide aux employeurs, telles que la médiation en entreprise ou le parrainage, qui ont fait leurs preuves à l'étranger. Tabou évidemment, le système des quotas, pourtant utilisé avec succès depuis de nombreuses années dans plusieurs pays européens. Sans financement, sans incitation importante pour les employeurs comme pour les employés, la réinsertion professionnelle reste un objectif abstrait. Le Parlement devra y réfléchir sérieusement. ■

Gisèle ORY est députée socialiste au Conseil des Etats, présidente du Grand Conseil neuchâtelois et directrice de Pro Infirmis Neuchâtel.

Social Express

SOCIAL

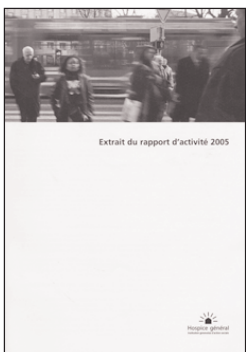


FR Banc Public très sollicité

Banc Public, accueil de jour fribourgeois pour les personnes marginales, voit sa fréquentation augmenter. Environ 12000 passages et 9000 repas ont été enregistrés en 2005, soit respectivement 21% et 28% de plus qu'en 2004. Le soutien financier de la Loterie romande se termine à la fin 2006. L'association a donc déposé une demande de reconnaissance auprès du canton. Banc Public, Rte St-Barthélémy 20, 1700 Fribourg. Tél. 026 481 39 46.

FR Visiteurs de prisons mieux formés

On ne s'improvise plus visiteur de détenus. La douzaine de bénévoles fribourgeois qui visitent les prisons cantonales suivront désormais deux jours de formation au lieu d'un seul. Pour rencontrer des prisonniers de plus en plus en butte aux troubles psychiques, ils vont approfondir leurs connaissances du monde carcéral et de la problématique de l'enfermement. *La Liberté*, 19/04/06



GE LHG publie ses chiffres 2005

L'institution genevoise d'aide sociale a publié ses chiffres 2005. L'année écoulée a vu le nombre de dossiers financiers augmenter de 9%, avec un total de 6821 dossiers à fin

décembre. La hausse est de 14% pour les bénéficiaires du Revenu minimum cantonal d'aide sociale, où l'on est passé de 810 à 920 dossiers.

Ce mouvement est lié notamment à la réduction du délai-cadre indemnisé pour les chômeurs moins de 50 ans. Dans l'asile, la baisse se poursuit, avec 9% en moins de requérants pris en charge. Tout le rapport annuel sur www.hg-ge.ch

GE LHG se réorganise

En 2005, l'Hospice général a connu un vaste mouvement de réorganisation. L'Aide aux requérants d'asile et l'Action sociale ont été harmonisées au niveau des titres et des fonctions des cadres. Par ailleurs, la création de postes de responsables d'unité dans les Centres d'action sociale et de santé offre un appui hiérarchique de proximité aux collaborateurs de terrain.

GE LHG intègre les normes CSIAS

L'HG a continué de préciser ses procédures durant l'année 2005. Toute ouverture d'un nouveau dossier à l'aide sociale déclenche désormais systématiquement une enquête. Les prestations sont versées par virement bancaire et non plus par chèques, tant aux usagers de l'Action sociale qu'aux requérants d'asile. Le plus grand chambardement concerne l'application par le canton des normes CSIAS, effective à partir du 1er juillet.

GE Claude Torracinta s'en va

En juin, le conseil d'administration (CA) de l'Hospice général (HG) a changé de visage et de président. L'ancien journaliste Claude Torracinta, après 12 ans passés au service de l'institution genevoise, s'en va. Il est remplacé par Pierre Martin-Achard, avocat, et président de la Croix-Rouge genevoise. Le CA, en vertu d'une nouvelle loi sur la gouvernance votée en avril, passe de 17 à 9 membres.

GE Barèmes d'assistance: le TA tranche

Le droit suisse garantit l'accès à des conditions minimales d'existence, mais pas à un revenu minimal. C'est l'avis du Tribunal administratif (TA) de Genève, qui n'a pas suivi le recours d'un bénéficiaire de l'aide sociale. Ce dernier contestait la décision du gouvernement genevois de supprimer de l'assistance des montants prévus pour les transports publics et les vêtements. Ce qui a lieu dès janvier 2006. Les barèmes en vigueur sont conformes à la Constitution, estime le TA, dans un arrêté daté du 16 mai. Rappelons que le texte fondamental garantit l'accès aux moyens indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine.



GE Les gens du Racard

L'Art à l'Hôpital est un programme des Hôpitaux universitaires de Genève. Dans «Instants d'un regard», on découvre les visages d'hommes et de femmes qui sont passés au Racard, centre d'hébergement et lieu de vie avec accompagnement psychosocial. L'idée de ces photographies avec textes vient du directeur de cette maison, Miguel D. Norambuena, à partir d'un concept de l'artiste genevoise Carmin Perrin. Jusqu'au 10 septembre, de 8h à 20h, entrée libre, niveau 1, site Cluse-Roseraie, HUG.

NE Pression sur les budgets

Dans son rapport annuel 2005, Caritas Neuchâtel s'inquiète de la pression financière subie par les institutions sociales, rappelant qu'«en quelques mois, plusieurs décisions portant sur la diminution de prestations sociales de base ont été décidées par le Conseil d'Etat». L'association a fait part officiellement de sa «préoccupation». Elle «s'attend encore à traverser des zones de fortes turbulences» ces prochaines années. Rapport Annuel 2005, Caritas Neuchâtel.

VD L'humanitaire a son gratuit

La fièvre des journaux gratuits a gagné la Croix-Rouge vaudoise. L'organisation humanitaire a lancé «Agir ensemble», publication bisannuelle tirée à 30 000

exemplaires et destinée au grand public. Le premier numéro est paru en mai, à l'occasion de la journée mondiale du CICR. Distribué dans les principales gares du canton, le nouveau journal a pour objectif de mieux faire connaître le travail des bénévoles de la Croix-Rouge.

24 Heures, 08/05/06

ENVIRONNEMENT

FR Un livre pour aimer la nature

Comment apprendre aux petits à aimer la nature? Un livre, paru aux éditions Actes Sud, informe les enfants de 8 à 12 ans sur la situation écologique de la planète et leur donne des conseils pour agir et réagir. «Le développement durable à petits pas» développe des thèmes comme la consommation exagérée d'eau potable, ou la disparition de nombreuses espèces animales. Son auteur, Catherine Stern, est une journaliste spécialisée dans l'environnement. *La Liberté*, 06/06/06

GE APRES récompensée

APRES a reçu la bourse du développement durable de l'Etat de Genève. L'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire a été récompensée pour son portail Internet, www.apres-ge.ch, qui regroupe une centaine d'organisations genevoises. Le «consom'acteur» peut ainsi accéder très facilement à des biens et services produits localement, selon les principes de l'économie sociale et solidaire. APRES, 8 rue Viguet, 1227 Les Acacias/Genève.

GE LA FSASD est mobile!

La Fondation (genevoise) d'aide et de soins à domicile (FSASD) a reçu une motion hors

Les jeunes, tendon d'Achille de l'aide sociale

Environ 220 000 personnes, soit 3% de la population en Suisse, ont bénéficié d'une aide sociale en 2004. Tels sont les chiffres publiés en mai 2006 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit de la première statistique globale publiée en la matière. Les différences sont importantes entre les villes et les campagnes. Les taux d'aide sociale les plus élevés concernent la région de Zurich (3,8%), la région lémanique (3,5%) et le Mittelland (3,3%). Un quart des personnes soutenues vivent dans les cinq plus grandes villes du pays. Les pourcentages sont inférieurs à la moyenne nationale dans la Suisse du Nord-Ouest, en Suisse orientale, en Suisse centrale et au Tessin. Le risque de se retrouver à l'aide sociale est plus élevé pour les personnes seules avec enfants et pour les jeunes adultes. Près de 4% de ces derniers recourent à l'aide sociale, la majorité n'a pas de formation professionnelle. Les étrangers sont aussi plus exposés à la précarité que les Suisses. En effet, 43,7% des personnes à l'aide sociale sont de nationalité étrangère. Enfin, pour 46% des usagers, l'aide sociale dure moins d'un an. Un tiers des dossiers sont clos en raison d'une amélioration de la situation économique des bénéficiaires.

A.Th.

concours de la Bourse cantonale du développement durable pour la mise en place d'un plan de mobilité au sein du Centre d'action sociale et de santé de la Servette, où logent aussi des collaborateurs de l'Hospice général et de la Ville de Genève. Le personnel se déplace soit à pied, soit en vélo (classique ou électrique), soit en TP, soit encore en voiture Mobility. C'est une idée qui roule.



ENFANCE / JEUNESSE

JU Modèle d'accueil pour les petits

Le Jura est un exemple en matière d'accueil de la petite enfance. Cela tant pour le nombre de places offertes, que pour la couverture financière accordée par les pouvoirs publics. En 1994, le Jura offrait 112 places pour 3600 enfants de 0 à 4 ans.

Il en propose 409 aujourd'hui, dont profitent 1129 enfants de 0 à 10 ans. Selon le chef du Service de l'action sociale, le Jura peut accueillir 25% des jeunes enfants, alors que la moyenne suisse se limite à 5%.

Le Temps, 05/05/06

VS Un médiateur social dans la rue

Engagé en juin par les communes valaisannes de Vouvry, Collombey-Muraz et Monthey, Jean-Jacques Homberger sillonne les rues pour parler avec les jeunes. Educateur spécialisé, expérimenté dans le travail de rue, il travaille pour prévenir la délinquance et la violence chez les préadolescents, adolescents et jeunes adultes.

Le Nouvelliste, 02/06/06

FAMILLE / FEMMES

GE Accueil pour les personnes violentes

L'association Vires a ouvert un centre d'hébergement pour les auteurs de violences domestiques.

Financé par la Loterie romande, cet accueil fonctionne comme un lieu de crise, avec une capacité de quatre lits, pour des séjours d'une semaine à un mois. Le coût de la permanence psychothérapeutique et de l'hébergement est de 30 francs, sans les repas.

www.vires.ch

VD La violence conjugale sur Internet

Fondée en 2006, l'association lausannoise Vivre sans violence offre un service informatique aux personnes victimes de violence conjugale. Celui-ci répond aux questions et propose un forum. www.violence-quefaire.ch répond aux femmes et aux hommes, tandis que www.comeva.ch s'adresse spécifiquement aux jeunes. L'association regroupe une dizaine d'institutions actives dans le domaine de la violence conjugale.

Tél.: 021 316 61 24, ou 021 316 60 29. contact@viresansviolence.ch

VD Les hommes veulent travailler moins

Un homme sur six souhaite travailler moins, affirme Via2, qui œuvre pour un meilleur équilibre entre la vie de famille et la vie professionnelle. L'association vaudoise a distribué 10000 dépliant aux patrons comme aux employés. Les entreprises qui aident leur personnel à harmoniser travail et famille sont satisfaites, leurs employés sont beaucoup plus motivés, assure Via2.

www.via2.ch

24 Heures, 30/05/06

VIEILLESSE

Bien prendre le virage

Le Mouvement des aînés, association romande pour le maintien et le développement des compétences des personnes âgées, lance un atelier qui prépare les futurs et jeunes retraités à cette nouvelle vie. Passage consiste en un stage résidentiel de trois jours à Ovornaz, en Valais, du 20 au 23 septembre 2006. Il permettra aux participants de faire le point sur la transition concrète vers la retraite, mais aussi de s'accorder un temps d'arrêt pour l'introspection.

L'Impartial, 07/06/06

Les bénéficiaires de la BNS à l'AVS

Les socialistes ont lancé la campagne en faveur de l'initiative COSA (Comité pour la Sécurité AVS). Celle-ci prévoit d'affecter à l'AVS plus de la moitié des bénéficiaires de la Banque nationale Suisse, soit 1,5 millions de francs. Le milliard restant continuerait à revenir aux cantons. Actuellement, la Constitution prévoit que lesdits bénéficiaires soient versés pour un tiers à la Confédération et deux tiers aux cantons.

La Liberté, 30/05/06

NE Pas simple d'être aidé

L'Espace bénévole, à Neuchâtel, offre aux personnes âgées de les accompagner au théâtre ou au concert. Une cinquantaine de

bénévoles se sont présentés pour ce service, mais il y a très peu de demandes. Pour le Mouvement des Aînés, les bénéficiaires n'ont pas l'habitude de «quémander». Il faudrait donc développer, par le biais de diverses activités, une solidarité entre personnes du troisième âge afin de favoriser les relations d'amitiés.

L'Express, *L'Impartial*, 16/05/06

VD Dialogue entre générations

«On dit que les aînés coûtent trop cher (...). Au lieu d'alimenter les clichés, allons à la rencontre de l'autre!» L'appel provient d'André Groux, président de la Fédération vaudoise des retraités, préretraités et rentiers AI (FVR), qui a tenu ses assises annuelles en mai à Montreux. A l'écoute des préoccupations des personnes âgées, la FVR souhaite mettre sur pied un Conseil vaudois des aînés qui se ferait le porte-parole des associations concernées.

24 Heures, 12/05/06

VS Une jeune association pour les âgés

Une nouvelle association, GenerAction, a vu le jour à Martigny. Elle est composée d'une vingtaine de jeunes bénévoles. Son objectif est d'apporter un soutien d'ordre matériel, financier ou moral aux personnes confrontées à des difficultés liées à leur âge. Dans un premier temps, GenerAction propose aux aînés qui habitent en dehors de la ville de les accompagner lors de leurs visites chez leur médecin.

Tél. 079 296 26 00, du lundi au vendredi, de 8 à 12 heures. www.generation.ch

Le Nouvelliste, 31/05/06

SANTÉ

Mieux connaître l'état borderline

Le trouble de la personnalité borderline est une maladie difficile à comprendre. En Suisse, près de 100000 personnes sont concernées. Une brochure très bien faite, réalisée par le psychologue Andreas Knuf, explique sous une forme simple en quoi consiste ce trouble, comment il est diagnostiqué et quels sont les traitements proposés à ce jour en Suisse. La brochure peut être commandée gratuitement auprès du secrétariat de Pro Mente Sana, au 022 718 78 40 ou info@promentesana.org

FR Le cancer est un handicap social

La Ligue fribourgeoise contre le cancer rappelle que cette maladie provoque des handicaps sociaux de taille pour le patient et ses proches. Selon la présidente de la ligue, Catherine Plancherel, il y a de plus en plus de

discrimination à l'embauche pour les personnes qui, une fois guéries du cancer, n'ont plus d'emploi. En 2005, la Ligue a pris en charge ou conseillé plus de 900 malades dans leurs démarches de recherche d'emploi, ou celles liées aux assurances sociales.

La Liberté, 02/06/06

VD Prévenir l'obésité chez les jeunes

Un enfant sur cinq, en Suisse, souffre de surcharge pondérale. A Yverdon-les-Bains, le programme «Grandir en équilibre» aide à prévenir le surpoids chez l'enfant par le biais de cours destinés aux parents et d'ateliers ouverts aux enfants. Au menu: alimentation, aspects relationnels et activités physiques. Jusqu'ici, «Grandir en équilibre» a reçu un accueil plutôt mitigé, étant donné que pour beaucoup de parents il est extrêmement culpabilisant d'avoir des enfants en surpoids.

24 Heures, 19/05/06

VS Canton pilote pour l'AI

Le Valais est le seul canton romand engagé dans le projet «Budget d'assistance» lancé par l'Office fédéral des assurances sociales. Etalée sur trois ans, la démarche vise à renforcer l'autonomie des personnes au bénéfice d'une rente pour impotence de l'AI. La personne reçoit un montant calculé selon le nombre d'heures d'aide nécessaires à son maintien à domicile et paie elle-même les prestations dont elle a besoin. C'est aussi une façon de reconnaître le travail des parents.

Le Nouvelliste, 13/06/06

HANDICAP

FR Souffrances sur linogravure

Neuf artistes handicapés, résidents de la fondation Bellevue (FR), ont créé «Qui cherche trouve», un livre de 26 gravures sur linoléum. C'est le deuxième vernissage réalisé par des personnes handicapées autour de la gravure depuis 2003. «Qui cherche trouve» est tiré à vingt exemplaires originaux à 250 francs et trente copies à 40 francs.

La Liberté, 31/05/06

GE Tea-room et intégration

Le petit tea-room Au Fil de l'Eau a été ouvert il y a cinq ans, à Versoix, par l'Essarde, institution s'occupant de personnes souffrant d'un handicap mental. Quatre personnes handicapées travaillent dans cet atelier protégé dans le but de s'intégrer et de gagner en autonomie. Selon le directeur de l'Essarde, Vincent Giroud, l'interactivité est exceptionnelle et les jeunes progressent dans leur autonomie au contact des clients.

24 Heures, 27/03/06

VD Journée romande pour la surdité

La journée des malentendants a été organisée, début mai, par l'AMALCO, l'association romande des malentendants de la Côte. C'était l'occasion des retrouvailles d'associations et de personnes partageant le même handicap. Douze pour-cent des Suisses souffrent aujourd'hui de ce handicap invisible contre 5 % en 1986. Pour les organisateurs, cette augmentation impressionnante requiert davantage de prévention et d'adaptation de la sphère publique à ce handicap.
24 Heures, 08/05/06

TRAVAIL

Le personnel qualifié se raréfie

La Suisse manque de personnel qualifié. L'horlogerie peine à recruter, alors que la demande s'avère énorme en polisseurs et sertisseurs. Dans la construction, les menuisiers, grutiers et électriciens font défaut. L'industrie peine à trouver des constructeurs et des électroniciens, alors que le secteur tertiaire recherche désespérément des employés bi ou trilingues pour les centres d'appel.
Le Temps, 18/04/06

FR Les assistants socio-éducatifs arrivent

Une nouvelle filière, celle des apprentis assistants socio-éducatifs, sera dispensée dès cet automne par l'Ecole professionnelle santé-social de Grangeneuve (FR). Cette formation prépare à l'accompagnement des enfants, des aînés ou des handicapés. L'Office fédéral de la formation prévoit deux orientations, une généraliste et une spécifique à un seul de ces trois domaines. Fribourg ne proposera, pour l'instant, que des orientations spécifiques.
La Liberté, 30/05/06

GE Non au plan social de fermeture

La fermeture, fin août, de l'établissement médico-social (EMS) de la Tourangelle, à Genève, a provoqué la mobilisation de ses 27 employés. En mai, ils ont manifesté devant le Département de la santé (DES), pour réclamer la mise sur pied d'un plan social. Le DES a répondu qu'il n'existe aucune base légale pour satisfaire cette revendication, mais qu'il fera son possible afin que les employés de l'EMS retrouvent du travail.
Tribune de Genève, 09/05/06

VD Apprentis socio-éducatifs

La commune de Lausanne est le premier employeur vaudois à avoir engagé des

apprentis dans la nouvelle formation d'assistant socio-éducatif. Selon le Service lausannois de la petite enfance, treize personnes étaient déjà inscrites en mai pour suivre cette formation dès la rentrée. Le Département cantonal de la formation et de la jeunesse indique que la filière en école devrait compter quatre classes, soit une centaine d'élèves.
24 Heures, 12/05/06

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

Intégration = accès au travail

Selon un rapport de l'Office fédéral des migrations (ODM), le taux de chômage des jeunes étrangers en Suisse est de 8,9%, soit près de trois fois supérieur à celui des Suisses. Entre 15 et 20% des étrangers n'achèvent pas une formation professionnelle. Malgré ces chiffres, le patron de l'ODM, Eduard Gnesa, qualifie l'intégration des étrangers en Suisse de bonne, en comparaison avec d'autres pays.
Le Temps, 03/05/06

Migrants âgés

Les personnes âgées étrangères ont été au centre d'un colloque organisé en mars par l'Institut d'études sociales de Genève. Des pistes de réflexion ont été avancées au sujet de leurs besoins spécifiques, à la lumière d'une étude faite auprès de migrants âgés en Suisse. Les intervenants ont relevé que les besoins spécifiques des retraités étrangers ne sont pas couverts par les institutions socio-sanitaires. Ils suggèrent d'ouvrir les services de santé et de soins au multiculturalisme.
Le Courrier, 22/03/06

ETRANGERS

Antisémitisme en hausse

Les actes antisémites recensés en Suisse romande par la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) ont plus que doublé. L'association basée à Genève en a dénombré 75 l'an dernier, contre 34 en 2004. La plupart de ces actes prennent la forme d'injures ou de graffitis.
Le Nouvelliste, 24/04/06

FR Organisation faitière pour les migrants

Fribourg disposera dès octobre d'une section cantonale du FIMM, le Forum pour l'intégration des migrantes et des migrants, qui fera office d'organisation faitière des associations de migrants du canton. Le but de l'organisation est d'aider les étrangers face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer



©Eric Roset

Deuxième été au bar-terrace de La Barje

Avec son bar-terrace sur le Rhône, l'association genevoise La Barje investit cet espace magnifique pour un deuxième été consécutif. Situé sur le Quai des Lavandières, le bar-roulotte offre une petite restauration choisie, et de la musique les jeudis et les vendredis soirs. Les bénéfices réalisés sont destinés au soutien de huit associations genevoises actives dans les domaines du social, de la culture, de la coopération internationale et de la protection de l'environnement. La Barje propose aussi des petits boulots à des jeunes. La ville revient aux humains.
Jusqu'à la fin septembre. info@labarje.ch

dans leur intégration et de jouer le rôle d'interface entre l'Etat et les communautés étrangères.
La Liberté, 30/05/06

VD Mettre l'exil en mots

Depuis le mois d'avril, des immigrés mettent en mots l'exil dans le cadre d'un atelier d'écriture intitulé «Partir-Arriver». L'initiatrice de l'atelier se nomme Hélène Pfersich, enseignante en français langue étrangère. Le projet débouchera à l'automne sur une exposition à la Grange de Florissant, à Renens.
24 Heures, 15/05/06

LA RÉDACTION

Courrier des lecteurs

Un article de *Repère social* vous a fait réagir? Une pratique ou une politique sociale suscite votre intérêt, ou votre désapprobation...

Notre mensuel s'intéresse à votre avis et publiera tout ou partie des courriers jugés d'intérêt.

Pour tout contact : Stéphane Herzog
Repère social – Rédaction
CP 3360 – 1211 Genève 3
shg@ge-ariane.ch

Agenda

Repère social No 78 – juillet/août 2006

RENCONTRES EN SUISSE

Social

60 ans de l'EPER

1er et 2 septembre – **Lausanne**

Rens. Entraide protestante, 17 bis bd de Grancy, 1001 Lausanne. Tél. 021 613 40 70

40 ans de formation en psychomotricité en Suisse romande :

- Entre filiation & perspectives
14-16 septembre – **Genève** (HETS-ies)
- Images, corps, mots
conférence (Serge Tisseron)
15 septembre (16h30) Genève (Uni-Dufour)
Rens. erp.hets@hesge.ch

Créativité au quotidien

27 septembre – **Lausanne**, école d'étude sociale et pédagogique
Rens. Tél. 021 651 03 10 ou
formation.continue@eesp.ch

Journées de formation sur le désendettement

26 et 27 oct. – **Genève** ou **Lausanne**
Rens. Valérie Branca, CSP, Genève
Tél. 022 807 07 22

Compétences en éthique ou sa propre morale dans le travail social

journal de travail d'AvenirSocial (F/D)
10 novembre – **Bâle**
Rens. info@avenirsocial.ch.
Tél. 031 382 28 22

Journée d'automne de l'ARTIAS

30 novembre – **Lausanne**, Palais de Beaulieu
Rens. ARTIAS, 8 rue des Pêcheurs,
1400 Yverdon. Tél. 024 423 69 66

Préannonces :

Journées sociales 2007

15-16 mars – **Genève**
Rens. Véronique Giacomini,
Pluriprofessionnels de santé, HUG. Tél. 022
305 47 87 /christine-buff@hcuge.ch

Travail social et approche systé- mique 7èmes journées francophones

13 -14 septembre 2007 – **Genève**
Inscr. Chantal Fresard, HETS-ies CEFOC, 30
rue des Voisins. 1211 Genève 4. Tél. 022 388
94 30

Société

Etat social et efficacité économique – une contradiction ?

28 août – **Berne**, Kornhausforum (17h)
Conf. de Peter Lindert (USA)
Rens. Association suisse de politique sociale
(ASPS) Mühleplatz 3,
3000 Berne 13. Tél. 031 326 19 20

Normativité, normes, normalité

Colloque de l'Association internationale des
sociologies de langue française
16-17 novembre – **Lausanne**, Haute école
de travail social et de la santé
Rens. EESP-Vaud, 10 ch. des Abeilles,
1010 Lausanne. Tél. 021 653 62 00
chuber@eesp.ch et www.eesp.ch

Making Sense of the Future

22-24 novembre – **Lucerne**, Centre de
congrès et de culture
Rens. European Futurists Conférence
Lucerne, Georges T. Roos,
P.O. Box 7738, 6000 Lucerne.
Tél. 041 240 63 60
www.european-futurists.org

Enfance/ Jeunesse

Université d'été sur les Droits de l'enfant

17-21 juillet – **Sion**
Rens. Institut internat. des Droits de l'enfant
IDE, c/o IUKB, c.p. 41761950 Sion. Tél. 027
205 73 03

La pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et des jeunes

2-3 novembre – **Bienne**, Palais des Congrès
Rens. Commission fédérale pour l'enfance et
la jeunesse (EKKJ), Marion Nolde,
Effingerstrasse 20, 3003 Berne.
Tél. 031 322 92 26 ou
marion.nolde@bsv.admin.ch

Femme / Famille

L'éducation donne de la force

Colloque de la commission cantonale de la
famille du canton de Genève
12 septembre – **Genève**
9h00 -17h15 colloque de la commission
cantonale de la famille du canton de Genève
20h conférence de Philippe Jeammet
auditoire Jean Piaget, Uni-Dufour.
Rens. pro juventute
Tél. 022 328 55 77 ou denise.diener@proju-
ventute.ch

Vieillesse

Gériatrie à travers une approche européenne commune

4ème Congrès de la société de médecine en
gériatrie de l'union européenne
23-26 août – **Genève**, centre international
de conférence (CICG)
Rens. MCI Suisse SA, Richard Torriani.
Tél. 022 339 95 00 ou
eugms2006@mci-group.com

Habiter sa vieillesse : je me sens bien dans mon quartier

colloque romand
21 novembre – **Sierre**, (Haute école
valaisanne de travail social)
Rens. Pro Senectute Suisse, formation
continue, 23 rue du Simplon, c.p. 44,
1800 Vevey. Tél. 021 925 70 10

Santé

Interprétariat, médiation, conciliation :

des voies vers l'intégration
25 août – **Bâle**
Rens. Institut pour la science des soins infir-
miers, Université de Bâle.
Tél. 061 267 09 16
www.nursing.unibas.ch

Vers un accès global à la santé

Geneva forum
30 août – 1er sept. – **Genève** (CICG)
Rens. www.hcuge.ch/genevahealthforum
et Geneva Forum 2006, c/o MCI Suisse SA,
75 rue de Lyon, 1211 Genève 13. Tél. 022 33
99 581

Handicap

Journée d'Handisport

9 juillet – **Macolin**
Rens. Sport Handicap, Chriesbaumstr. 6,
8604 Volketswil. Tél. 044 908 45 00

Participation pour une inclusion des personnes en situation de handicap

forum et congrès AIRHM

21-24 août – **Lausanne** (HEP)

Rens. HEP, Institut de pédagogie spécialisée, 33 av. de Cour, 1014

Lausanne. Tél. 021 316 06 03 ou congres-airhm2006@airhm.org

www.airhm.org

Viens je t'accompagne

30 juin au 15 juillet – **Montreux**

le Montreux Jazz Festival accessible aux handicapés avec FreeArt Jazz

Rens. Tél. 079 340 46 58,

daniel@freearts.info / www.freearts.info

Sensibilisation au processus de la perte de vue

29 septembre – **Lausanne** (Château d'Ouchy)

Rens. Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA, 5 bis ch. des Trois-Rois,

1005 Lausanne Tél. 021 345 00 50

www.ucba.ch

Assurance-invalidité : vos droits et vos devoirs

7 novembre – **Lausanne**, Groupe du lac et des loisirs pour invalides, port de Vidy

Rens. Procap, Jean Stöpfer

Tél. 032 322 84 86

Travail

Politiques de l'emploi et de la réinsertion professionnelle

3, 4, 17, 18 octobre –

Chavannes-près-Renens

Rens. IDHEAP, unité politique sociale, Prof. G. Bonoli. Tél. 021 557 40 90 ou

giuliano.bonoli@idheap.unil.ch

Etrangers

Comment réaliser des projets antiracistes avec les jeunes en milieu ouvert ?

Echange de savoir-faire et développement de projets

7 septembre (9h30-17h30) –

Yverdon-les-Bains

Rens. Dépt Fédéral de l'Intérieur, Service de lutte contre le racisme, Berne.

Tél. 031 324 10 33

www.edi.admin.ch/ara

Gérer une équipe multiculturelle de projet pour une meilleure coopération et une meilleure performance

12-13 octobre – **Fribourg**

Rens. Service de la formation, Uni Fribourg.

Tél. 026 300 73 47

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Pour un nouvel équilibre social dans un monde inéquitable

conférence mondiale de la FITS (F/D/E/GB)

30 juillet – 3 août – **Munich**

Rens. Féd. internationale des travailleurs sociaux FITS. www.socialwork20006.de

L'intuition dans la relation éducative

Congrès interdisciplinaire

21-25 août – **Paris**

Rens. Congrès Kolisko, 13 rue Gassendi, F-75014 Paris. Tél. +33 143 22 24 51

Transformation of the Welfare State: Political Regulation and Social Inequality

21-23 septembre – **Brême** (D)

Rens. ESPAnet, The Network for European Social Policy Analysis. Aalborg University, DEN-9220 Aalborg Oest. Tél. +45 96635 8207 / www.espanet2006.de

Résilience. Réparation, élaboration ou création ?

XIIe Carrefour toulousain

13-14 octobre – **Toulouse** (Centre des congrès)

Inscr. Carrefours&Médiations, 26 ch. du Bessayré. F-31240 St-Jean. Tél. +33 561 74 23 74

Aider l'autre et se réparer

23-24 novembre – **Paris** (UNESCO)

Inscr. Assoc. Parole d'enfants, 57 rue d'Amsterdam, F-75008 Paris. www.parole.be

Famille

Autonomie et dépendances

10es journées francophones de thérapie familiale systémique de Lyon

23-26 mai 2007 – **Lyon** (Ecole normale supérieure)

Inscr. Dr Marie-Christine Cabié, 2 bd

Magenta, F-75010 Paris. mc.cable@noos.fr

Vieillesse

Les UTA, 30 ans après

23e congrès de l'association internationale des Universités du troisième âge. AIUTA

21-24 septembre – **Reims**

Rens. Raymonde Wagner, Uni3 Genève.

ijTél. 022 379 72 57

Santé

Reach to Recovery

conférence Asie-Pacifique sur le cancer du sein

1er – 6 novembre – **Mumbai** (Bombay)

Rens. Anna-Maria Vandelli

rrimailing@uicc.org

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques, séminaires, etc. que vous organisez sur un sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 79 – septembre: 4 août 2006
No 80 – octobre: 5 septembre 2006

Hospice général, Service communication
c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact: Léon Meynet.

Tél. 022 420 51 54. Fax 022 420 52 99.

E-mail: leon.meynet@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles de formation/perfectionnement assurés régulièrement et à titre lucratif ne seront pas relevées dans cet agenda, mais peuvent faire l'objet d'annonces payantes dans la revue. Le contenu de cet agenda n'engage pas la rédaction.

Retrouvez l'agenda et ses compléments sur www.reperesocial.ch

Master of Advanced Studies HES-SO en action et politiques sociales

Cycle de formation 2006 - 2009

Ancien Diplôme de formation continue en travail social, Université de Neuchâtel
Master en procédure de reconnaissance HES-SO

Objectifs

- ◊ Acquisition de compétences en matière de méthodologie d'intervention et d'analyse de l'action et des politiques sociales. Développement des capacités d'analyse et d'approfondissement interdisciplinaires

Public

- ◊ Professionnels de l'action sociale ayant une expérience professionnelle (2ans) soucieux d'accéder à un haut niveau de formation

Thématiques d'enseignement

- ◊ Module 1. Interventions sociales et psychosociales
- ◊ Module 2. Analyse des problèmes et processus sociaux
- ◊ Module 3. Analyse des politiques sociales

Informations pratiques

Lieu de formation : EESP/HE-TS, Lausanne - cours le vendredi
Volume et durée : 60 crédits ECTS (3 ans)
Début de la formation : octobre 2006
Prix : Fr. 4'500.- par module

Coordination et informations :
Prof. Stéphane Rossini 032 718 14 40 (e-mail : stephane.rossini@unine.ch)

Secrétariat :
032 718 14 40 (e-mail : nicole.cherkaoui@unine.ch)

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

A ppartenances •

FORMATION «AUTOUR DES TRAUMATISMES»

Contenu: Aspects généraux et modèles explicatifs ; Facteurs à risque et facteurs protecteurs ; Trauma et culture ; Modalités d'intervention ; Trauma et accidents ; Trauma et exil.
22 heures/11 séances.

Lundis, du 25 septembre 2006 au 19 février 2007, 17h15-19h15
Lieu: Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne

APPROCHE DES MIGRANT(E)S: CONCEPTS ET MÉTHODOLOGIES

Contenu: Migration: de quoi parlons nous?; Cycle de vie; Interculturalité ; Migration et corps ; Approche communautaire; Droit et migration. 50 heures/17 séances.

Lausanne :

Mercredis, du 4 octobre 2006 au 14 mars 2007, 17h15-20h15
Lieu: Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne

Fribourg :

Lundis, du 29 janvier au 25 juin 2007, 17h30-20h30
Lieu: Passerelles, Av. Beauregard 32, 1700 Fribourg

MODULES A THEME SPECIFIQUE – Lausanne

«Questions d'ethnopsychiatrie» – 16, 23, 30 janvier 2007
«Violence faite aux femmes et culture» – 5, 6, 12, 13 février 07
«Islam et Muslimités en migration» – 19, 20, 21 février 2007
«Migration et transculturation» – 23, 24 mars 2007

Contact :

Isabel Eiriz, Appartenances
Tél.: 021 341 12 50
i.eiriz@appartenances.ch

EduQua
Certification
suisse de qualité



Institut Universitaire
Kurt Bösch, IUKB

Ethique et fin de vie: Master (MAS) en Soins Palliatifs et Thanatologie Prof. Charles-Henri Rapin, Prof. Alberto Bondolfi, Emmanuel Kabengele.

Depuis 15 ans l'IUKB organise une formation académique en soins palliatifs, thanatologie et éthique en fin de vie dans une approche holistique du patient en phase terminale de la maladie. La formation permet aux étudiant-e-s d'acquérir dans les domaines des soins palliatifs et de la thanatologie et de l'éthique biomédicale des connaissances complémentaires aux cursus initiaux, universitaires ou professionnels: acquérir les connaissances dans les domaines liés à la fin de vie, à la mort et au deuil; apprendre à gérer les conflits de valeurs auxquels les malades, la famille et les professionnels sont confrontés en fin de vie; développer une véritable médecine respectueuse de toutes les valeurs;

Le public cible: praticien-ne-s et enseignant-e-s en soins palliatifs: médecins, infirmières, travailleurs sociaux, physiothérapeutes, psychologues, représentants du culte, économistes, juristes, sociologues, anthropologues, etc.
La formation dure 2 ans – huit modules de cinq jours, deux semaines de stage et d'un mémoire
Une plate-forme interactive sur les soins palliatifs est à disposition (<http://dev.iukb.ch>),
Le premier module aura lieu du 16 au 20 octobre 2006 à Sion
Finance d'inscription CHF 10'500/ soit environ • 6'800 pour les 8 modules, les stages, l'évaluation et la certification
Informations: E-mail: spt@iukb.ch

Offre de formation continue

La Fédération romande des organismes de
formation dans le domaine des dépendances (fordd)
propose un

CERTIFICAT INTERPROFESSIONNEL EN ADDICTIONS

(reconnu certificat HES, 18 ECTS)

Il s'adresse aux professionnels de la santé et du
social travaillant dans le champ des dépendances

Durée de la formation: 240 heures d'enseignement,
soit 12 modules de 3 jours sur trois ans.

Inscription jusqu'au 15 août 2006 ou 15 février 2007
Les modules sont accessibles à tous, indépendamment de l'inscription au certificat.

Thématiques:

Approches bio-psycho-sociale des addictions
Drogues légales et illégales
Addiction sans substances

Renseignements et inscriptions
www.fordd.ch ou Tél. 024 426 34 34
i.girod@great-aria.ch